BANK OF CANADA ANNUAL REPORT

2002

Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9
5080
CN ISSN 0067-3587

103-03403/

BANK OF CANADA
David A. Dodge
Governor - Gouverneur

BANQUE DU CANADA
Ottawa K1A 0G9

28 February 2003

The Honourable John Manley, PC, MP
Minister of Finance
55 Metcalfe Street
15th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0A3

Dear Mr. Manley,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2002 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2002.

Yours sincerely,

DA Dodge

OUR COMMITMENT TO CANADIANS

- To contribute to the economic well-being of Canadians by
  - conducting monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
  - promoting the safety and soundness of Canada's financial system
  - supplying quality bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting
- To provide efficient and effective central banking and debt-management services
- To communicate our objectives openly and effectively and to be accountable for our actions

OUR COMMITMENT TO CANADIANS

- To contribute to the economic well-being of Canadians by
  - conducting monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
  - promoting the safety and soundness of Canadas financial system
  - supplying quality bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting
- To provide efficient and effective central banking and debt-management services
- To communicate our objectives openly and effectively and to be accountable for our actions

Head Office, Ottawa

Message from the Governor 5

About the Bank 9

An Account of Our Stewardship 25

Financial Summary 47

Financial Statements 53

Senior Officers 69

Regional Offices and Representatives 70

MESSAGE FROM THE GOVERNOR

In the year just ended, the global economy faced a number of exceptional challenges, reflecting a wide range of economic, financial, and geopolitical risks and uncertainties. These included the fallout from the September 2001 terrorist attacks, corporate accounting scandals, stock market volatility, and developments in the Middle East. Despite this global backdrop, the Canadian economy outperformed virtually all other industrial economies, growing by about 3 1/4 per cent and creating 360,000 jobs, while inflation expectations remained well anchored to the Bank of Canada's 2 per cent inflation control target.

[illegible] [illegible] [illegible] [

Everyone associated with Greenvale Academy is expected to behave with honesty, integrity, and respect at all times. This Code of Conduct applies to students, staff, governors, volunteers, and visitors whenever they are on school premises, taking part in school activities, or representing the school in any way. It sets out the standards we expect and the consequences that may follow if those standards are not met.

We believe that a strong community is built on trust. Every member of the school has the right to feel safe, valued, and listened to. We also have the responsibility to treat others in the same way we would like to be treated ourselves. This code is not a list of rules to memorise; it is a guide to help us make good decisions in everyday situations.

Personal Conduct and Behaviour

Everyone is expected to behave politely and considerately towards others. This includes using appropriate language, avoiding bullying in any form, and showing kindness to those who may be finding things difficult. We do not tolerate discrimination, harassment, or victimisation of any kind, whether it takes place in person, online, or through written communication.

Students are expected to arrive at school on time, attend all lessons, and complete their work to the best of their ability. Staff are expected to model these behaviours themselves and to challenge poor conduct when they see it. Parents and carers are also encouraged to support the school's expectations at home.

Use of Technology and Social Media

Technology can be a powerful tool for learning, but it can also cause harm if misused. Pupils must not use their own devices during lessons unless a teacher has given explicit permission. Photographs or recordings of other people must never be taken or shared without their consent, and this includes images taken on school trips or at events outside the school gates.

Social media platforms should not be used to post anything that could upset, embarrass, or damage the reputation of another member of the school community. Concerns about online behaviour should be reported to a trusted adult rather than dealt with alone, as early intervention can prevent a situation from escalating.

Reporting Concerns and Whistleblowing

If you witness or become aware of behaviour that breaches this code, you have a duty to report it. You can speak to your class teacher, a member of the pastoral team, or the designated safeguarding lead. Reports will be taken seriously, investigated promptly, and handled with sensitivity.

Anyone who makes a report in good faith will be supported and will not face any disadvantage as a result. We also expect that reports are made honestly; deliberately false accusations will be treated as a serious matter in their own right.

Consequences and Sanctions

The consequences for breaching this code will depend on the seriousness of the incident, the age of the pupil involved, and whether there is a pattern of repeated behaviour. Minor incidents may be resolved through a conversation or a warning, while more serious or persistent breaches may lead to detention, loss of privileges, or exclusion from school.

The Bank acted on several fronts in 2002 to protect Canada's currency from counterfeiting. Because counterfeiting is an international issue, we continued to work with other central banks, note-issuing authorities, and equipment manufacturers and suppliers on a wide range of issues, including the design, production, and distribution of bank notes, as well as bank note technology and security issues.

In addition to working closely with the Royal Canadian Mounted Police on counterfeiting issues, we increased contacts with provincial and municipal law-enforcement agencies to support enforcement and education activities. More broadly, the Bank stepped up its public education program on the security features of bank notes, emphasizing both national and regional partnerships with interested groups.

Finally, we developed improved security features to be incorporated in the high-denomination notes of the Canadian Journey series. The launch of the first higher-denomination note is planned for the first half of 2004, with the remaining two to follow over the subsequent 12 months.

Managing the Bank

Effective internal management of the Bank is vital to our ability to deliver on our commitments to Canadians, and to all the more so during highly uncertain times. A priority in the post-11 September environment has been the ongoing strengthening of our operations through greater security and business-continuity planning in all critical areas.

After an extensive review of the Bank's strategic direction and priorities, the Board of Directors adopted a new medium-term plan in 2002. Covering the years 2003 to 2005, the plan sets out key initiatives that will sharpen the Bank's focus on its core functions and foster excellence in all its work.

We will continue to build on our culture of learning and knowledge-sharing across all functions. We will enhance our efforts to attract and retain talented staff. Our already strong emphasis on innovative research and sound analysis will be increased, as will our efforts to work through partnerships that extend our capabilities and share knowledge. And we will continue to strive for clear, open communication inside and outside the Bank. I want to highlight here one of our important new corporate initiatives that has a more public face: This is the Bank of Canada Fellowship Program, which we launched in 2002 to advance leading-edge research and build new partnerships beyond the Bank.

In 2002, the Bank's employees were again called on to rise to a number of challenges—some planned and some emerging from the turbulent environment around us. I want to thank all of our employees for their considerable efforts during the year. I also want to extend my appreciation to the Board of Directors for their support. As a result of all these efforts, the Bank of Canada was able to deliver on its commitment to Canadians in 2002, while enhancing its capacity to meet future challenges.

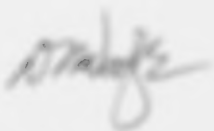

David A. Dodge

ABOUT THE BANK

THE BUSINESS OF THE BANK

The Bank of Canada's responsibilities focus on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, financial system stability, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below.

Monetary Policy

Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable

Currency

Designs Canada's bank notes (including anti-counterfeiting features), issues and distributes new bank notes, and replaces worn notes

Central Banking Services

Promotes financial system stability and provides efficient funds-management services to the federal government

Retail Debt Services

Ensures that all holders of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support

Corporate Administration

Provides expertise in a range of services, such as human resources, technology, finance, communications, and administration

LOOKING **AHEAD**

The Medium-Term Plan

In 2002, the Bank established an ambitious new medium-term plan that describes its objectives for the next three years. Three major themes emerge and apply Bankwide: leading-edge research, partnerships with outside organizations and individuals, and clear communication among our ourselves and with Canadians.

To implement the plan, three Bankwide priorities were identified: to develop methods to enhance the effective sharing of knowledge throughout the organization; to attract, engage, and retain quality staff; and to provide certainty and soundness in our work environment through effective risk management and comprehensive measures for business continuity.

The Way Forward

Implementation of the plan will affect all of the Bank's functional areas as well as its regional offices.

Monetary Policy

The Bank will broaden its research and analysis on structural and sectoral issues affecting the economy. It will also strengthen its regional presence to enhance its contacts with provincial governments, industry, educational institutions, and the public. By augmenting our research capability in the regions we hope to improve our understanding of regional and sectoral economic trends.

Currency

A new bank note strategy will focus on increasing the security of bank notes, educating Canadians to recognize counterfeits, and raising the awareness of police officers and prosecutors with regard to the economic and social costs of counterfeiting.

Central Banking Services

Here, the Bank will conduct research and develop policy approaches regarding payment, clearing, and settlement systems, financial markets, and its role as lender of last resort.

As fiscal agent for the Government of Canada, the Bank will be increasing its research and analytic capacity in the area of managing the government's foreign exchange reserves, treasury, and domestic debt. It will also be introducing new policy frameworks, performance benchmarks, and information and transactions-processing systems to enhance operational excellence and improve risk management.

Retail Debt Services

The Bank will oversee operations that have been outsourced, strive for further efficiencies, and provide solid policy advice to the Department of Finance and its agency, Canada Investment and Savings, regarding the retail debt program.

Corporate Administration

This function will continue to restructure its operations to enhance its focus on the specialized work of human resources, technology, finance, and communications to reduce costs and provide staff throughout the Bank with what they need to accomplish their goals.

www.bankofcanada.ca
New Features and Services

The Bank continued to use the World Wide Web in 2002 as a key means of communicating its monetary policy messages to the public. Use of the Bank's Web site increased throughout the year, reaching an average of 125,000 visits (360,000 page hits) per week.

In January, the Bank began a regular schedule of live audio "Webcasts" of the Governor's speeches, press conferences, and other public appearances. These have proven particularly popular with the media and the markets, making "real-time" access to such events more convenient.

Nearly 3,400 subscribers have signed on to "Bank Messenger," a service launched in January that allows the public to receive immediate e-mail notification of new speeches, research papers, press releases, and other publications or events.

Another new feature, *Research at the Bank of Canada* (which will be updated annually), describes key aspects of the Bank's research program, including its broad themes for 2002 and brief summaries of work being conducted in support of each of the Bank's functions.

The Web site also helps Bank watchers to anticipate the general direction of monetary policy by offering a growing array of data on various key indicators. A significant step in this respect was the addition in October of a new data set, *Indicators of Capacity and Inflation Pressures for Canada*. This includes both standard indicators—such as the CPI, wages and costs, and labour market information—and data from business surveys conducted by our regional offices.

In December, the Bank's Currency Museum launched a new site that offers on-line visitors a virtual tour of the Museum's collection as well as a detailed history of the evolution of money.

Financial Requirements

To achieve the goals outlined in the medium-term plan, there will be an increase in operating expenses over the next three years, which will be partly offset by savings from further planned changes to the delivery of corporate services. The net increase in expenditures will support the Bank's expanded research program, a new bank note strat gy, its enhanced role in funds management, and Bankwide initiatives in talent and knowledge management and technology.

The Bank continued to use the World Wide Web in 2002 as a key means of communicating its monetary policy messages to the public. Use of the Bank's Web site increased throughout the year, reaching an average of 125,000 visits (360,000 page hits) per week.

In January, the Bank began a regular schedule of live audio "Webcasts" of the Governor's speeches, press conferences, and other public appearances. These have proven particularly popular with the media and the markets, making "real-time" access to such events more convenient.

Nearly 3,400 subscribers have signed on to "Bank Messenger," a service launched in January that allows the public to receive immediate e-mail notification of new speeches, research papers, press releases, and other publications or events.

Another new feature, *Research at the Bank of Canada* (which will be updated annually), describes key aspects of the Bank's research program, including its broad themes for 2002 and brief summaries of work being conducted in support of each of the Bank's functions.

The Web site also helps Bank watchers to anticipate the general direction of monetary policy by offering a growing array of data on various key indicators. A significant step in this respect was the addition in October of a new data set, *Indicators of Capacity and Inflation Pressures for Canada*. This includes both standard indicators—such as the CPI, wages and costs, and labour market information—and data from business surveys conducted by our regional offices.

In December, the Bank's Currency Museum launched a new site that offers on-line visitors a virtual tour of the Museum's collection as well as a detailed history of the evolution of money.

Financial Requirements

To achieve the goals outlined in the medium-term plan, there will be an increase in operating expenses over the next three years, which will be partly offset by savings from further planned changes to the delivery of corporate services. The net increase in expenditures will support the Bank's expanded research program, a new bank note strategy, its enhanced role in funds management, and Bankwide initiatives in talent and knowledge management and technology.

Board meeting at Head Office

CORPORATE STRUCTURE: PROVIDING LEADERSHIP

Board of Directors

The Bank's Board is responsible for the governance of the Bank and has specific duties related to finance, human resources, and administration. The Governor is responsible for monetary policy and the other business of the Bank.

The Board is composed of 12 Directors from outside the Bank, plus the Governor and the Senior Deputy Governor. The Deputy Minister of Finance sits on the Board as a non-voting member. The outside Directors come from across Canada and provide an important link to the various regions of the country. Directors are appointed for three-year terms by the Minister of Finance and may be reappointed at the end of their terms. If an appointment decision is delayed, Directors continue to fulfill their responsibilities as Board members until a new Director is named.

Board stewardship in 2002

During 2002, the Board took an active role in developing the Bank's new medium-term plan. This included exploring the overall direction of the plan, its priorities, and the resources required to meet the plan's objectives. The Board continued to take a particular interest in the restructuring of the Corporate Services Department as a follow-up to the outsourcing of the operations and systems supporting retail debt services in 2001.

Given the increased incidence of counterfeiting, members of the Board formed an Advisory Group on Currency in 2002 to work closely with management and the Bank's currency experts on the new bank note strategy incorporated in the Bank's medium-term plan. A review of the Advisory Group's mandate is planned for the end of 2003.

The Board's oversight includes an interest in the Bank's risk-management framework, as well as in measures developed to ensure the security and continuity of the Bank's critical business operations following any unexpected events. Efforts in both these areas were enhanced in 2002 in light of uncertainties in the external environment.

The Board has also been closely following the Bank's new approach to developing the talent required to meet its business objectives and future leadership needs, especially in the

THE BOARD OF DIRECTORS

David Dodge

David Dodge
Governor

Malcolm Knight

Malcolm Knight
Senior Deputy Governor

Paul J. Mosscrop

Paul J. Mosscrop
Montreal, Quebec
Appointed in June 1992
Lead Director

Raymond Garneau
Westmount, Quebec
Appointed in March 1996

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Appointed in March 1996

J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario
Appointed in March 2000

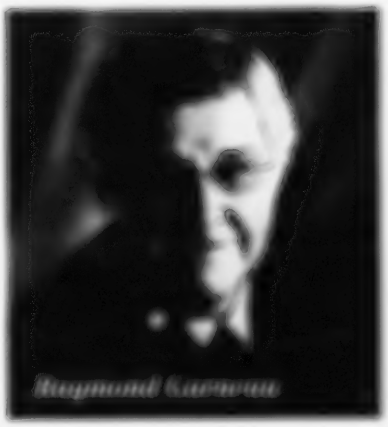

Raymond Garneau

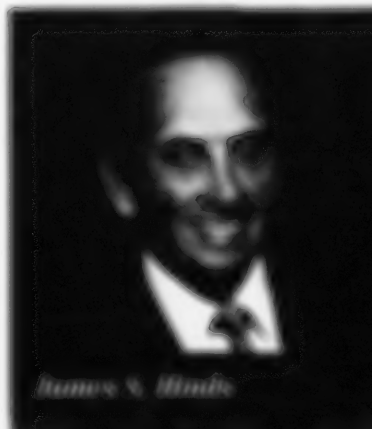

James S. Hinds

J. Spencer Lanthier

THE BOARD OF DIRECTORS

Governor

Senior Deputy Governor

Chartered Accountant

Member, Audit Committee

Chartered Accountant

ADDITIONAL INFORMATION

[illegible]

Member, Audit Committee and Human Resources and Compensation Committee

Former educator and politician

- [illegible]

[illegible]

Chair, Premises Committee, and member, Human Resources and Compensation Committee and Advisory Group on Careers

- [illegible]

[illegible]

Member, Human Resources and Compensation Committee and Premises Committee

Chartered Accountant

- [illegible]

[illegible]

Member, Audit Committee, Premises Committee, and Advisory Group on Careers

Lawyer

- [illegible]

[illegible]

Member, Executive Committee, Corporate Governance Committee, and Human Resources and Compensation Committee

- [illegible]

[illegible]

Chair, Planning and Budget Committee and Nominating Committee (Fellowship Programs), and member, Executive Committee and Corporate Governance Committee

Lawyer

- [illegible]

[illegible]

Chair, Human Resources and Compensation Committee, and member, Audit Committee

Lawyer

- [illegible]

[illegible]

Deputy Minister of Finance

Ex officio

- Member, Executive Committee

area of succession planning. Other initiatives of interest to the Board included the enhancement of research and analytical capabilities over the medium term and a review of the Bank's pension plan.

The Board's broad oversight responsibility includes monitoring the effectiveness of the process by which monetary policy is conducted, including the standards applied in gathering information, the quality of the staff, and the analysis they provide. To gain an independent, expert perspective on the Bank's work, the Board met in private sessions with representatives of the International Monetary Fund and with Special Adviser, John Chant, an academic who worked with the Bank's management team for a one-year period ending in July 2002.

Board Governance Practices

The Board continually monitors best governance practices appropriate to the Bank. After reviewing the Saucier report, *Beyond Compliance: Building a Governance Culture*, the Board made minor changes to the responsibilities of the Lead Director. Following this review, the Board was reassured that its current governance practices were in line with the best practices reflected in the report.

The Board has six standing committees and one advisory group to deal with the issues brought to it for consultation or decision:

- Executive Committee
- Corporate Governance Committee
- Human Resources and Compensation Committee
- Audit Committee
- Planning and Budget Committee
- Premises Committee
- Advisory Group on Currency

The Lead Director and the Chair of the Human Resources and Compensation Committee meet annually with the Governor and Senior Deputy Governor to review their performance and to discuss objectives for the coming year. The Corporate Governance Committee and the Board as a whole also contribute to the annual performance evaluations of the Deputy Governors, the General Counsel/Corporate Secretary, and the Chief Administrative Officer.

To ensure that the Board can operate independently of management, the Lead Director chairs private sessions of outside Directors at the conclusion of each Board meeting. In 2002, the Board continued the annual practice of evaluating its stewardship to ensure that best practices of corporate governance have been followed.

Directors are paid according to a fee structure recommended by the government and approved by Order-in-Council. For 2002, the total remuneration to outside Directors was $260,400.

Governing Council

The Governor, the Senior Deputy Governor, and four Deputy Governors sit on the Governing Council, which takes responsibility for monetary policy and decisions concerning financial systems. The Council operates on a consensus basis when reaching policy decisions on the setting of the target for the overnight interest rate. These decisions are normally announced on eight scheduled dates each year.

GOVERNING COUNCIL (From left to right) •

PIERRE DUGUAY
Deputy Governor
Domestic economic issues/Bank notes

SHERYL KENNEDY
Deputy Governor
Financial markets

CHARLES FREEDMAN
Deputy Governor
Financial institutions/Clearing and settlement systems

PAUL JENKINS
Deputy Governor
International economic and financial issues/Public communications

MALCOLM KNIGHT
Senior Deputy Governor
Chief Operating Officer

DAVID DODGE
Governor
Chairman of the Board of Directors

Executive Management Committee (left to right): Standing: Mark Jewett, Malcolm Knight, Sheryl Kennedy, Dan MacDonald, David Dodge, Paul Jenkins. Seated: Charles Freedman, Janet Cosier, Pierre Duguay, Gerry Gaetz

Executive Management Committee

The Executive Management Committee ensures that matters related to strategic direction and management receive close attention at the executive level. This Committee also supports a delegated and coordinated approach to decision-making. The Executive Management Committee includes the members of the Governing Council, the General Counsel/Corporate Secretary, the Chief Administrative Officer, the Adviser on Strategic Planning and Risk Management, and the Chief of the Corporate Services Department.

The Bank's operations are organized into ten departments. Department chiefs are responsible for the operations in their own areas and for ensuring that the policies and priorities of the Bank are implemented. Each department chief has an agreement with a member of the Executive Management Committee that outlines the department's overall objectives and financial authority for the coming year.

Management Forum

Consisting of the Executive Management Committee, advisers, department chiefs, and the directors of human resources and finance, the Management Forum meets regularly to exchange information on management issues and to review corporate policy proposals.

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Regional Representatives

The Bank's regional offices strengthen its ties with industry, government, educational institutions, and other organizations and associations across the country. They make an important contribution to the Bank's understanding of financial markets and regional economic developments and to promoting awareness of bank note security features. Representatives in the Toronto and Montréal offices consult regularly with financial market participants across the country. In 2002, the Bank established a post in New York to enhance communication with the financial community there.

AN ACCOUNT OF OUR STEWARDSHIP

MONETARY POLICY

"The economy's strong performance owes much to the sound policy framework and its skillful implementation. Inflation targets have helped to anchor expectations and permitted a forceful injection of monetary stimulus in the face of last year's shocks."

2002 Article IV Consultation, Statement of the IMF Mission (15 November 2002)

By keeping inflation low, stable, and predictable, the Bank of Canada's monetary policy contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians.

The keystone of our framework for monetary policy is an inflation-control target range for the consumer price index (CPI) centred on a 2 per cent target midpoint. This target has resulted not only in stable and more predictable inflation, but in a stronger and more stable economic environment in general.

Monetary policy is implemented by changing the target for the overnight interest rate. This target rate influences other interest rates and other rates of return, as well as the exchange rate for the Canadian dollar. Over time, these rates affect total spending, which in turn, eventually has an impact on inflation. Thus, the influence of the Bank's action on inflation typically builds up slowly over a period of 18 months to 2 years.

Inflation-Control Targets and Economic Stability

A major source of pressure on inflation is the degree of overutilization or underutilization of the country's production capacity. Monetary policy aimed at stabilizing inflation will therefore tend to stabilize capacity pressures as well. Since capacity evolves only slowly through time, this means that output growth will also tend to be steadier. This is, indeed, what has been observed in Canada since the adoption of inflation-control targets in 1991. Output growth has been much more stable than it was in the 1980s, and capacity pressures have been steadier as well.

Consumer Price Index
Year-over-year percentage change

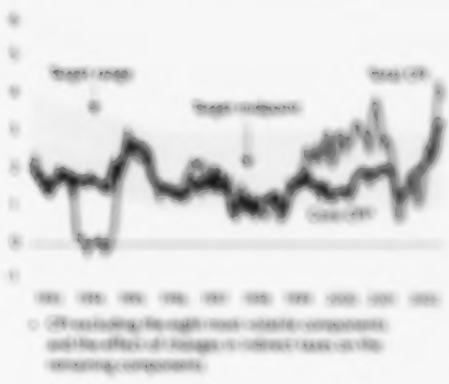

(1) Excluding the eight most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components.

Meeting the Inflation Target

The Bank's core measure of inflation, which is used as an operating guide, began the year just below the 2 per cent target and then hovered around 2.2 per cent from February to July. It subsequently rose, reaching a peak of 3.1 per cent in November, largely because of a number of one-time factors related to electricity prices, automobile insurance premiums, and a rebound from temporarily low prices for certain goods a year earlier. Total CPI inflation increased more rapidly, to rates above the target range in the last three months of the year, because of rising petroleum prices and tobacco tax hikes coming on top of the increase in core inflation.

The increases in both measures of inflation in late 2002 were, however, larger than the Bank had been anticipating. This reflected both more persistence in insurance premium increases and some broadening of price pressures. By January 2003, the Bank concluded that the higher-than-expected rates of inflation, together with various measures of capacity pressures, were indicating that the Canadian economy was likely operating closer to capacity than previously assessed.

However, expectations of inflation over the medium term and for longer time horizons, whether based on average private-sector forecasts or on the spread between the yields on conventional and inflation-indexed bonds, remained near 2 per cent.

Early in 2002, concerns persisted as to how rapidly the Canadian and U.S. economies would recover from the 2001 slowdown and the decline in consumer and business confidence following the September 2001 terrorist attacks. As a result, the Bank lowered its target for the overnight interest rate by 25 basis points to 2 per cent on its January fixed announcement date. Over the next three

months, it became apparent not only that there had been an increase in economic slack in the Canadian economy in the fourth quarter of 2001, but that both the Canadian and U.S. economies had grown strongly in the first quarter of 2002. On its April fixed announcement date, the Bank therefore began to gradually reduce the large amount of economic stimulus in the system. A 25-basis-point increase in the target overnight rate on that date was followed by two similar moves in June and July, taking the target rate to 2.75 per cent, as Canadian economic growth remained strong in the second quarter.

In subsequent months, uncertainty regarding the pace of recovery in the U.S. and global economies increased. Uncertainty also rose in financial markets, connected partly with U.S. scandals in corporate governance and accounting. As well, there were growing geopolitical risks related to the situation in the Middle East. Largely as a result of these factors, the rate of economic expansion slowed in the second half of 2002 to close to the Bank's estimate of potential growth of 3 per cent, and the Bank held its target rate constant through the last five months of the year and into early 2003. As we go forward, with an appropriate reduction in the amount of monetary stimulus, the level of output is expected to remain close to capacity during 2003 and into 2004 and core inflation is projected to return to the 2 per cent target over this time horizon.

Volatile Energy Prices and the CPI

Energy prices have been the most source of volatility in the total CPI in recent years. From late 1997 to early 1999, declining energy prices kept CPI inflation at or below the bottom of its target range of 1 to 3 per cent for much of that period. Then, from mid-1999 to mid-2001, a significant rise in energy prices pushed total CPI inflation well above core inflation for two years. The most recent cycle in energy prices drove total CPI inflation below target in late 2001 and above target in late 2002. Because of the lag between policy actions and their effects on inflation, such largely unpredictable and typically short-lived movements in energy prices cannot be offset by monetary policy. These movements further explain why the Bank focuses on a core inflation measure—which excludes volatile price components—as its operating guide.

Supporting International Developments

As in 2001, most of the shocks affecting the Canadian economy in 2002 had their origins abroad, particularly in the United States. The exchange of information within the international group in which Bank officials participate continued to be invaluable. These include meetings of the G-10 central bank governors, other regular meetings held at the Bank for International Settlements, working parties and committees of the Organization for Economic Co-operation and Development, and meetings of the International Monetary and Financial Committee of the International Monetary Fund, the G-20, the G-10, and the G-7. Canada chaired the meetings of the G-7 finance ministers and central bank governors in 2002, hosting a meeting in the Tortoise Capital Region in

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Promoting an Understanding of Monetary Policy

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

academic research institutes, and individual academics. There were also about 80 informal relationships with academic researchers who made presentations at Bank-sponsored seminars, workshops, and conferences.

The Bank's annual research conference in 2002 assessed the current state of knowledge on how price- and wage-setting decisions are affected by monetary policy and vice versa. As an inflation-targeter, the Bank continues to place a high priority on this area of research. In this context, the Bank has begun a survey of the price-setting behaviour of firms in Canada.

A listing of the Bank's economic research, published both internally and externally, appears in the annual booklet, *Bank of Canada Publications Catalogue*, introduced in 2002. During the year, the Bank published a record 62 working papers.

With the adoption of its new medium-term plan, the Bank began to broaden its research on the structural and sectoral issues that affect the Canadian macroeconomy. These include issues related to aggregate productivity and labour markets. The plan also placed a high priority on research to assess the implications of the changing structure of credit markets in the transmission of monetary policy.

In the medium term, the Bank's regional staff will be expanded to strengthen the research and analysis related to regional surveys, as well as to other regional and industrial topics.

Operating Expenses

Operating expenses for monetary policy in 2002 increased from 2001 levels, consistent with plans for this function. The Bank spent $33.1 million in 2002, approximately 21 per cent of its total operating expenses (before restructuring and related expenses) on formulating and implementing monetary policy, compared with $43.4 million in 2001. Part of the increase in expenses relates to planned increases in staff resources associated with increased research on structural and sectoral issues, as well as enhanced communications efforts.

Monetary Policy Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

Launch of the new $5 note: Celebrated Canadian author Roch Carrier, with excerpt from his well-loved tale. The Hockey Sweater. Inset: Hockey legend Jean Béliveau and Kim St. Pierre, goalie of Canada's gold-medal women's hockey team.

CURRENCY

Canadians depend on the Bank of Canada to supply bank notes in which they can have confidence and to make these notes available readily and economically. An ongoing challenge facing the Bank is counterfeiting, which has increased in recent years with the use of new and more sophisticated technologies.

The Bank has responded aggressively to this threat by investing in programs aimed at raising public awareness of counterfeit-detection practices, deterring counterfeiting through initiatives with enforcement agencies, and enhancing the security features in bank notes.

Value of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

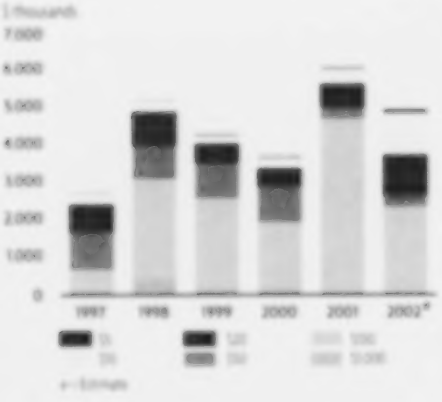

Number of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

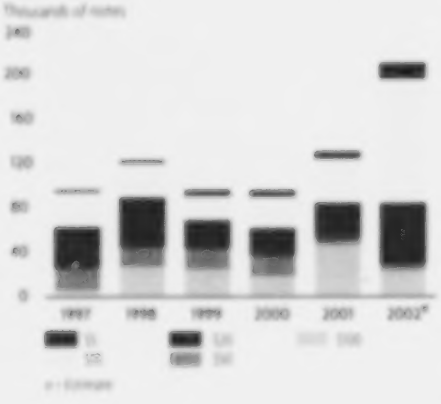

The Incidence of Counterfeiting

The *number* of counterfeit notes increased from 130,000 in 2001 to an estimated 210,000 in 2002, driven by a substantial rise in the number of counterfeit $10 notes.

At the same time, the *value* of counterfeit notes fell from $6.0 million in 2001 to an estimated $5 million in 2002. This decline is due to a drop in the number of counterfeit $100 notes detected in circulation, following the arrest, in July 2001, of those responsible for a major counterfeiting operation.

Although the number of counterfeit notes found in circulation is very small relative to the 1.4 billion genuine notes, the cost to Canadians from counterfeiting can be significant. It goes beyond the direct loss borne by those accepting counterfeit notes. Most important is the potential loss of trust in bank notes as a means of payment if individuals worry that the bank notes they are using are not genuine or will not be readily accepted.

Raising Public Awareness

One of the best defences against counterfeiting is a well-informed public. Bank notes include many security features, but these are effective only if the public recognizes them and knows how to use them.

In March 2002, the Bank issued its new $5 note, the second denomination in the *Canadian Journey* series launched in January 2001. The introduction of the $5 note, titled *Children at Play*, provided an opportunity to further promote public awareness and understanding of the security features on all existing notes. A national media launch, held in Montréal, was supported by same-day technical briefings for the media in various regions, followed by post-launch education seminars across the country.

Over the course of the year, some 450 presentations on counterfeit-detection techniques were made to cash handlers in the retail and financial services sectors, as well as to business and civic groups, educational institutions, and law-enforcement agencies. This represents a 50 per cent increase over 2001.

These presentations were complemented by other initiatives: media interviews; responses to public inquiries; and the distribution of posters, leaflets, training videos, information kits, DVDs, and CD-ROMs. The Bank also introduced an Internet-based training video as an alternative method of delivering information about bank note security.

Partnerships were also formed with national and regional associations that have a particular interest in counterfeit detection, such as the Retail Council of Canada and the Conseil québécois du commerce de détail. A coordinated public awareness and compliance campaign was successfully implemented in collaboration with the Calgary Police Service through their Downtown Business Liaison Program. Work is underway to expand such partnerships into a more integrated national program.

The Currency Museum

The Currency Museum's travelling exhibit, *The Colour of Your Money*, introduced in 2001, opened in Montréal concurrently with the launch of the new $5 note, before moving to Kenora and Fort Frances. Since December 2002, part of the Museum's collection can be accessed on-line, through the Bank's Web site. This is expected to significantly expand the Museum's reach beyond the 40,000 visitors to its Ottawa location each year.

Promoting Improved Deterrence and Compliance

In 2002, the Bank began to work more closely with agencies that enforce Canada's anti-counterfeiting laws. This involved presentations to Crown prosecutors on the social and economic significance of counterfeiting and the provision of information to police officers to help them in effectively pressing charges.

The Bank also increased its contacts with provincial and municipal law-enforcement agencies to monitor local counterfeiting, support enforcement initiatives, and coordinate education activities. We continued to work closely with the Royal Canadian Mounted Police to monitor and analyze counterfeiting across the country.

Checking out exhibits at the Bank's Currency Museum

Improving Security

As the threat of counterfeiting continues to grow, the Bank is moving to a higher level of security for higher-denomination notes — the $20, $50, and $100. A reassessment of possible security features for these notes was undertaken during 2002, drawing upon expertise from other central banks and developers of bank note security products. These efforts led to the selection of a suite of new and more sophisticated security features that will be easier for the public to recognize and that will make it more difficult to counterfeit genuine notes.

The design of the high-denomination notes of the *Canadian Journey* series is now well underway, with the launch of one denomination planned for the first half of 2004 and the remaining two over the subsequent 12 months.

As an international threat, counterfeiting demands a coordinated international response. Accordingly, the Bank is actively involved in several initiatives with other

central banks, note-issuing authorities, and equipment manufacturers and suppliers. These initiatives range from providing a forum for the exchange of views on all aspects of the design, production, and distribution of bank notes to active co-operation in developing, assessing, and implementing new bank note technology.

One example of such involvement is the Central Bank Counterfeit Deterrence Group (CBCDG), established in 1993 by the governors of the G-10 central banks and chaired by a senior officer of the Bank of Canada. The group's main task has been the development of a system to defeat computer-based counterfeiting. In 2002, there was significant deployment of the system in digital reprographic equipment and software.

Meeting the Demand for Bank Notes

It is not enough for bank notes to be secure; they must also be available when and where Canadians need them. For the Bank, this means anticipating demand, managing inventories, and dealing with the complexities of distributing a new series of notes. We work closely with financial institutions to ensure that the national bank note distribution system operates efficiently. By the end of 2002, there were $41.1 billion of notes in circulation, a 6 per cent increase over the previous year.

In 2002, the Bank initiated a review of its bank note inventory strategy with an academic from the University of Alberta. We also conducted research that confirmed that the public is better able to use the security features, and thus to ascertain if a bank note is genuine, when the note is in good condition. As a result, we plan to replace worn notes more quickly in order to improve the overall condition of notes in circulation. The effects of this change in strategy will be seen over the next few years.

OTTAWA:

Bank Note Communication and Compliance Team

Tel: 1-888-513-8212
Fax: (613) 782-7533
e-mail: education@bankofcanada.ca
Web site: www.bankofcanada.ca

Currency Museum

Tel: (613) 782-8914
Fax: (613) 782-7761
e-mail: museum-musee@bankofcanada.ca

Contact information for the Bank's regional offices can be found on page 70.

central banks, note-issuing authorities, and equipment manufacturers and suppliers. These initiatives range from providing a forum for the exchange of views on all aspects of the design, production, and distribution of bank notes to active co-operation in developing, assessing, and implementing new bank note technology.

One example of such involvement is the Central Bank Counterfeit Deterrence Group (CBCDG), established in 1993 by the governors of the G-10 central banks and chaired by a senior officer of the Bank of Canada. The group's main task has been the development of a system to defeat computer-based counterfeiting. In 2002, there was significant deployment of the system in digital reprographic equipment and software.

Meeting the Demand for Bank Notes

It is not enough for bank notes to be secure; they must also be available when and where Canadians need them. For the Bank, this means anticipating demand, managing inventories, and dealing with the complexities of distributing a new series of notes. We work closely with financial institutions to ensure that the national bank note distribution system operates efficiently. By the end of 2002, there were $41.1 billion of notes in circulation, a 6 per cent increase over the previous year.

In 2002, the Bank initiated a review of its bank note inventory strategy with an academic from the University of Alberta. We also conducted research that confirmed that the public is better able to use the security features, and thus to ascertain if a bank note is genuine, when the note is in good condition. As a result, we plan to replace worn notes more quickly in order to improve the overall condition of notes in circulation. The effects of this change in strategy will be seen over the next few years.

How to Reach the Bank Note Communication and Compliance Program

OTTAWA:

Bank Note Communication and Compliance Team

Tel: 1-888-513-8212
Fax: (613) 782-7533
e-mail: education@bankofcanada.ca
Web site: www.bankofcanada.ca

Currency Museum

Tel: (613) 782-8914
Fax: (613) 782-7761
e-mail: museum-musee@bankofcanada.ca

Contact information for the Bank's regional offices can be found on page 70.

Operating Expenses

Operating expenses for the currency function in 2002 were $78.8 million, about 33 per cent of the Bank's total operating expenses (before restructuring and related expenses). This represents an increase of $13.2 million from 2001.

Much of this increase relates to the production and distribution of bank notes to meet demand and to increase inventory levels ahead of the launch of the new $5 note.

Additional funds were also allocated to the expansion of public education initiatives to deter counterfeiting and to the development of improved security features to protect the integrity of our currency.

Currency Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

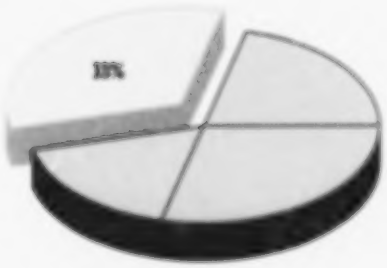

The Bank's Trading Room

CENTRAL BANKING SERVICES

This function involves two major activities: promoting financial stability and providing efficient funds-management services to the federal government.

Promoting Financial Stability

Widespread confidence in financial institutions, markets, and clearing and settlement systems is essential to support economic activity in Canada and abroad. Promoting the safe and efficient operation of these key parts of the financial system is an important activity of the Bank of Canada and other public sector bodies.

Financial Stability Initiatives in 2002

As part of its promotion of financial stability, the Bank

- *began publication of its Financial System Review. This new semi-annual publication is intended to increase public knowledge of, and discussion about, changes and developments in the Canadian financial system.*
- *increased the resources devoted to issues concerning financial stability and started organizing a conference on these issues to be held in the second half of 2003.*

Clearing and Settlement Systems*

Overseeing major systems

The Bank of Canada contributes to financial stability through its oversight of major clearing and settlement systems under the Payment Clearing and Settlement Act (PCSA). The Bank was particularly active in this role during 2002. Perhaps most important was the commencement of operations by the CLS (Continuous Linked Settlement) Bank. The CLS Bank is a special-purpose bank designed to virtually eliminate the risk associated with the settlement of foreign exchange trades.

Since the Canadian dollar is one of the currencies initially settling in the CLS Bank, the Bank of Canada was part of a group of central banks that examined the proposed risk-control measures. In early September 2002, the Governor of the Bank of Canada designated the CLS Bank as subject to oversight under the PCSA. The Bank of Canada's primary responsibility is to satisfy itself that all risks associated with the settlement of transactions involving the Canadian dollar are adequately addressed.

During 2002, The Canadian Depository for Securities Ltd. (CDS) continued its work to create an enhanced securities clearing and settlement system that would settle virtually all securities trades in Canada, including exchange-traded equities. Built on the sound risk-control arrangements of the Debt Clearing Service (DCS), the new system, called CDSX, is likely to become operational in the first half of 2003 and is expected to be designated for oversight under the PCSA.

The Canadian Payments Association (CPA) operates two payments systems, the Large Value Transfer System (LVTS) and the Automated Clearing Settlement System (ACSS). The ACSS now processes and settles primarily retail payments, since most of the large-value payments that used to be processed through this system have migrated to the LVTS. After extensive analysis by Bank staff, the Governor decided that the operation of the ACSS does not pose systemic risk. Thus, the ACSS will not be designated for oversight under the PCSA. The Bank is continuing to encourage CPA members to move any remaining large-value payments settling through the ACSS to the LVTS. In this regard, effective February 2003, the CPA will prohibit paper cheques with a value of $25 million or more from settling in the ACSS.

* The Bank's Web site (www.bankofcanada.ca) provides detailed information on payments and other clearing and settlement systems.

Updating guidelines for clearing and settlement systems

In 2002, the Bank updated its guidelines and minimum standards for payment and other clearing and settlement systems that are subject to oversight under the PCSA. The new minimum standards incorporate international standards published recently by the Bank for International Settlements and the International Organization of Securities Commissions.

Providing operational support for clearing and settlement systems

The Bank makes a unique contribution to the safe and efficient operation of clearing and settlement systems by providing them with various services, including accounts to settle obligations among participants in those systems and liquidity to system operators and their participants. Thus, the Bank has agreed to act as banker for the CDS Bank, receiving and making payments on its behalf. In addition, the Bank has worked with the CDS Bank and its Canadian participants to provide contingency arrangements should there be operational disruptions in the LVTS or an LVTS participant. Since the CDS Bank began operations, the Bank of Canada, along with the LVTS and the CDS, has begun its operational day just after midnight—seven hours earlier than previously.

Examining Systemwide Business Continuity Planning

The ability of the Canadian financial system to withstand and recover from disruptions in its operations is important not just for system participants, but also for other agents in the economy. Events such as the 1998 ice storm in Eastern Ontario and Quebec, Y2K, and the terrorist attacks of 11 September 2001 in the United States have highlighted the significant degree of interdependence among participants in the financial system with regard to business-continuity plans. In 2002, the Bank began to facilitate discussions among certain financial sector participants regarding the robustness of business-continuity planning in those parts of the financial system that are critically important to the operation of the system and to the economy as a whole. The Bank has also re-examined and enhanced its own contingency arrangements and business-continuity plans.

Promoting International Financial Stability

The Bank continued to be actively involved in developing a framework for the resolution of international financial crises. Of note, an Action Plan published by the G-7 in the spring aimed at increasing the predictability of official policy actions to address problems in emerging market economies. In the Action Plan, agreement was reached on the need to limit official sector lending unless clear criteria and procedures are met that justify an exception. The Action Plan also proposed that a two-track approach to facilitate crisis resolution be pursued. One approach would include collective action clauses in contracts between borrowing countries and lenders, while the second approach would see the adoption of a more formal process, the proposed Sovereign Debt Restructuring Mechanism.

The Bank participates in several international groups that work on international financial stability issues, including the G-20 and the Financial Stability Forum (FSF). In 2002, the G-20, which met in India in November, focused on globalization issues, as well as on crisis resolution and combatting terrorist financing. The Bank co-hosted the autumn FSF meeting in Toronto. The FSF promotes international financial stability, has improved

Financial

To meet the objectives of the medium-term plan, the Bank continues to build its capacity to conduct research into financial system issues. In some cases, this work is conducted with researchers from outside the Bank. Recent work has included:

- developing models on financial contracting and contagion
- considering the effects of consolidation within the financial sector on market liquidity and systemic risk
- developing models of payments systems that can be used to assess the possibility of systemic risk events
- examining the behaviour of participants and operational risk issues in clearing and settlement systems
- documenting and analyzing recent trends in capital markets.

One particular focal point has been work aimed at improving data related to Canadian capital markets and research on improving the efficiency of Canadian capital markets.

functioning of markets, and the reduction of systemic risk through information exchange and international co-operation in financial supervision and surveillance.

As in previous years, Bank staff provided technical assistance to a number of countries in 2002, and participated in selected Financial System Assessment Programs conducted by the IMF.

Financial Markets

One of the main issues facing financial markets during 2002 was the restoration of confidence in their integrity following the collapse of Enron and other corporate scandals in the United States. The Bank contributed to discussions of this issue through speeches by the Governor and participation in a number of public policy forums.

The Bank also works in partnership with other government agencies and market participants to enhance the functioning of Canadian markets, particularly fixed-income markets. For instance, in 2002, the Bank worked with the Investment Dealers Association of Canada, the Montréal Exchange, and other market participants to enhance the methodology for determining daily interest rate settings. These interest rate settings are, in turn, used to price interest rate derivatives and other financial instruments. The Bank also assisted the Canadian Securities Administrators in their efforts to develop appropriate regulation of alternative trading systems in fixed-income markets and supported the Canadian Capital Markets Association in its efforts to promote straight-through processing in Canadian financial markets.

Funds Management

In its role as fiscal agent, the Bank provides the government with treasury and banking services and also advises the government on the management of the federal public debt. These services aim to meet the government's debt management objective of stable, low-cost funding.

Providing Treasury and Banking Services and Advice

Debt-management initiatives in 2002 centred on improving the Bank's analytic capabilities in this field and further refining the bond-buyback program. Research was conducted to support a sophisticated simulation-based approach for analyzing debt structure cost and risk trade-offs. Refinements to the bond-buyback program were implemented, following consultations with market participants. These refinements included the introduction of measures enabling investors to exchange outstanding debt issues for new issues of current benchmark securities, as well as an expansion of the basket of eligible bonds in the buyback program. In addition, the time between the deadline for the submission of bids and the release of regular auction results was further reduced this year—from 15 minutes to 10 minutes. This followed a reduction from 30 minutes in 2001.

Investing Government Funds

The Bank manages the investment of the government's Canadian-dollar cash balances and its foreign exchange reserves.

Domestic cash balances range between $2 billion and $15 billion, typically rising to the upper end of this range prior to quarterly principal and interest payments. A new investment framework for managing portions of government cash balances was implemented in 2002. It involves the use of collateral to facilitate broader participation in the auctions and to reduce exposure to credit risk.

Unclaimed Balances

Chartered banks and federally chartered trust and loan companies are required to transfer to the Bank of Canada all unclaimed balances maintained in Canada in Canadian currency that have been inactive for a period of ten years.

Members of the public can use the search facility on the Bank's Web site at www.bankofcanada.ca to find out if there is an unclaimed balance to which they may be entitled and for information on making a claim. Information on unclaimed balances can also be obtained from any of the Bank's regional offices (see page 70 for addresses), by calling the Bank's toll-free line at 1-888-891-4398, or by e-mail at ucbalances@bankofcanada.ca.

During 2002, financial institutions transferred $31.0 million in unclaimed balances to the Bank. In addition, the Bank handled more than 21,000 general inquiries, completed more than 43,000 searches, and paid a total of $7.5 million to satisfy 6,900 claims.

Foreign exchange reserves are held to provide general liquidity for the government and to provide funds to help promote orderly conditions in the Canadian-dollar foreign exchange market. Foreign exchange reserves stood at US$37.2 billion at the end of 2002, up from US$34.2 billion at the end of 2001, primarily owing to a revaluation resulting from the appreciation of the euro against the U.S. dollar. Work in this area was directed at three large initiatives. The first was the renewal of the government's standby arrangements with foreign banks. The others were aimed at improving risk management in the portfolio of the Exchange Fund Account. One project involved implementing a new collateral-management framework, including the development of a repo program, to better manage the credit risk associated with the government's exposure to financial institution counterparties in its cross-currency swaps, forward contracts, and deposit investments. The other project saw the start-up of a new system for trading, portfolio management, risk management, and accounting in the Exchange Fund Account.

Operating Expenses

Central Banking Services Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

Operating expenses for central banking services were $41.0 million in 2002, or about 17 per cent of the Bank's total operating expenses (before restructuring and related expenses). This represents an increase of $9.9 million from 2001, resulting from a number of factors. In 2002, the Bank experienced the first full year of costs arising from improved disaster-recovery arrangements for Bank systems that support the clearing and settlement of financial transactions. Staff resources devoted to financial stability also increased in 2002, and the Bank began publication of the *Financial System Review*. In the area of funds management, the Bank improved its analytic and operational capabilities and expanded its research related to the government's debt-management strategy.

A look at the past: Promotional posters for Canada Savings Bonds during the 1940s and 1950s. Bank of Canada Archives

RETAIL DEBT SERVICES

Under its retail debt program, the government issues traditional Canada Savings Bonds (CSBs), which are redeemable at any time, and Canada Premium Bonds (CPBs), which are issued at a higher interest rate than CSBs but are redeemable only annually. Bonds are available through a network of sales agents, as well as organizations sponsoring the Payroll Savings Program, and through direct sales by telephone or via the Internet.

Outsourcing Objectives

- Lower overall costs for the retail debt program, while providing the same high-quality service
- Increased flexibility to respond to the changing needs of the program and marketplace, particularly emerging e-business opportunities
- Effective management of all risks associated with the outsourced retail debt operations
- Continued employment and improved job opportunities for most retail-debt-operations staff

As the government's fiscal agent, the Bank is responsible for providing operations and systems-support services, accounting, and advice for the retail debt program. The program is directed by the Department of Finance through its agency, Canada Investment and Savings, which is responsible for product offerings and sales and marketing strategies.

In 2001, the Bank outsourced the operations and systems-support services to EDS Canada Inc. This move was seen as providing more flexible and cost-effective "back-office" services for the retail debt program, while allowing the Bank to maintain its responsibilities as fiscal agent. And indeed, these outcomes were observed through the first full year of the contractual arrangement. Costs decreased by over 4 per cent, while the stipulated service levels were consistently met. Telephone and Internet infrastructure technologies were enhanced, making it possible to handle increased customer contacts cost-effectively, and a number of initiatives were begun to position the operations to take advantage of the emerging e-business opportunities.

The partnership developed between the Bank and EDS has set the stage for continued success. The risks typically associated with an outsourcing arrangement of this nature have been closely managed, and a significant percentage of the Bank's former staff continue to work for the retail debt business, ensuring the same high-quality service. The outsourcing objectives will continue to provide a road map for measuring the success of this business.

Operating Expenses

Operating expenses for retail debt services were $70.3 million, or 29 per cent of the Bank's total operating expenses (before restructuring and related expenses). The Bank's retail debt operations were outsourced in September of 2001 to EDS Canada Inc. Expenses in 2002 decreased by $3.3 million from 2001, reflecting savings generated from the new arrangement. All the expenditures required to support the retail debt program are recovered from the federal government.

Retail Debt Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

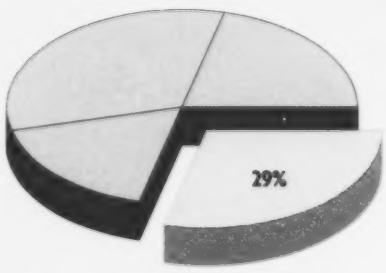

FINANCIAL SUMMARY

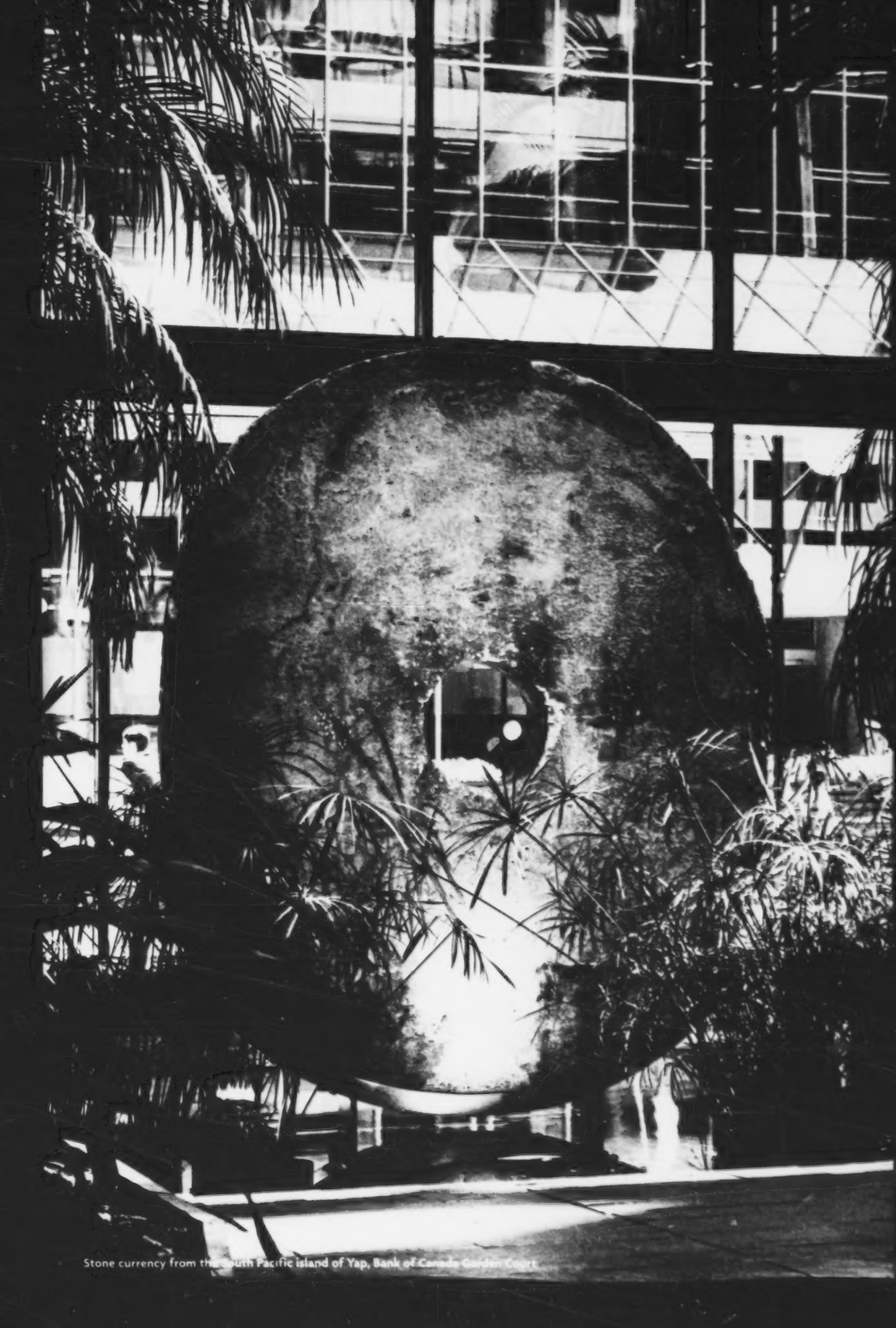

Stone currency from the South Pacific island of Yap, Bank of Canada Garden Court

REVENUE AND EXPENSES

Revenue from Investments

Total revenue from investments declined in 2002 by 6 per cent, to $2.0 billion, because of a lower rate of interest on the Bank's securities holdings. With overall expenses of $0.2 billion, net revenue paid to the Government of Canada in 2002 was $1.8 billion, compared with $2.0 billion in 2001.

Net revenue is not a good indicator of the Bank's management performance. The Bank deals in financial markets to achieve policy goals, not to maximize its revenues, and these revenues are highly dependent on interest rates. For these reasons, the level of operating expenses is a better indicator of the Bank's stewardship of public resources.

Operating Expenses

Monetary Policy, Currency, and Central Banking Services

Activities involving the Bank's main functions—monetary policy, currency, and central banking services—are regularly reviewed from the perspective of the Bank's role as a public policy organization, the needs of its clients, and the efficiency and effectiveness of its operations. From 1994 to 2000, operating expenses in each of these areas were reduced, with the exception of 1999, when additional expenditures were incurred in preparation for the year-2000 changeover. In 2001, and again in 2002, operating expenses in these core functions rose in response to the new demands and priorities described in previous sections of this *Annual Report*.

Total operating expenses for the Bank's main functions rose by $30.8 million, or 22 per cent, in 2002. As discussed in the previous stewardship sections of this *Report*, the Bank has begun to implement several new strategic priorities: broadening its research on issues affecting the macroeconomy; expanding its regional offices; implementing the new strategy for the currency function; enhancing its involvement in financial market development; and investing in new initiatives and technology to continue to provide operational

Operating Expenses
Monetary policy, currency, and central banking services

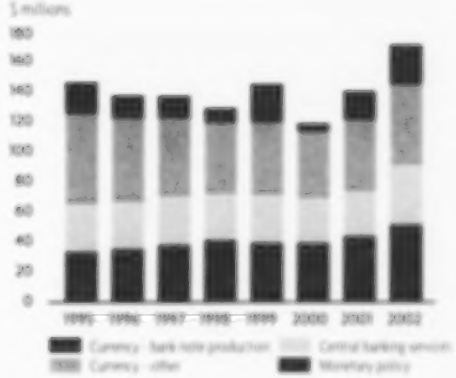

excellence and risk management for funds-management activities. Support costs associated with these initiatives increased in 2002 as did the costs for employee benefits. Increases in the Bank's expenses were partially offset by savings resulting from the restructuring of the Bank's corporate services, which will continue in 2003.

Given the Bank's medium-term plan for the period 2003 to 2005, a further increase in operating expenses for these core functions is expected in 2003.

Retail Debt Services

The Bank has provided "back-office" services to Canada Investment and Savings—the agency of the Department of Finance responsible for the government's retail debt program—since the agency's inception in 1998. In September 2001, the Bank outsourced retail debt operations to EDS Canada Inc. (EDS) and established an internal Debt Administration Office to oversee contracts with third-party suppliers and to ensure that all responsibilities are fulfilled.

In 2002, despite an increase in processing volumes, expenses for retail debt declined by $3.3 million, or over 4 per cent, as a result of efficiency gains from outsourced operations. Direct expenditures required to support the retail debt program, as well as those invoiced by EDS, are recovered from the federal government. Coincident with the outsourcing of retail debt operations, a portion of general corporate administration expenses previously recovered from the federal government is now borne by the Bank. Also associated with the outsourcing was a shift in Bank expenses from salaries to service costs.

Operating Expenses
Retail debt services

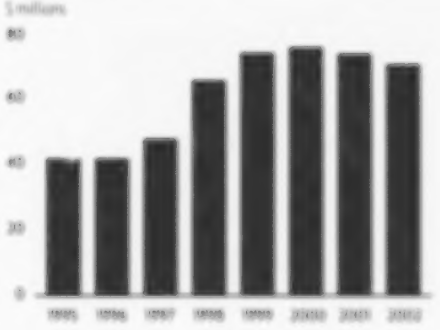

Corporate Services Restructuring

Following the outsourcing of retail debt operations, the Bank launched a restructuring initiative focused on creating an integrated approach to corporate services in order to deliver these services cost-effectively to a smaller Bank. One-time expenses for restructuring were $14.3 million in 2002, bringing the total costs over the past two years to $28.2 million. Operational savings from this initiative began in 2002 and are expected to exceed the project investment by 2005.

Salaries and Benefits

The Bank's total salary expenses decreased by over 16 per cent in 2002. This decline reflected a reduced number of staff because of retail debt outsourcing and corporate services restructuring. The decline in salary expenses from these sources was partially offset by additional staff hired to support the Bank's new strategic priorities and by salary-range adjustments to maintain market competitiveness. With these program changes, the composition of the Bank's staff has shifted significantly towards analytic and research professionals.

The Bank provides its staff with defined-benefit pension plans, to which employees contribute at specified rates, and a flexible benefits program covering medical and insurance benefits. The total cost of these benefits increased in 2002, largely because of changes to keep the pension plans market competitive and the rising cost of medical and other insurance plans.

The assets of the Bank's pension plans exceed the accrued benefit obligation. Under the guidelines of the Canadian Institute of Chartered Accountants, the amount of the pension surplus can vary considerably from year to year. On this basis, as shown in the Bank's financial statements, the surplus at the end of 2002 was about $27 million compared with $294 million the previous year. To assess the pension plan on a long-term funding basis, the Bank commissions periodic actuarial valuations. The most recent valuation showed a surplus of approximately $180 million at the end of 2001, and the surplus is estimated to be about $130 million at the end of 2002.

Salary Expenses
Monetary policy, currency, central banking services, and retail debt services

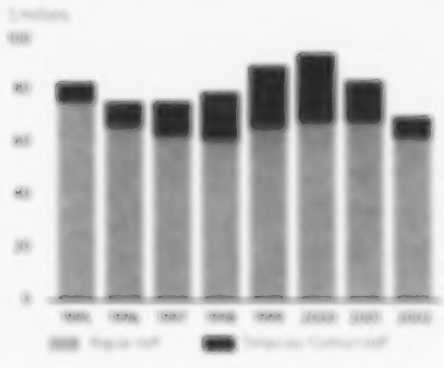

FINANCIAL STATEMENTS

(Year ended 31 December 2002)

[illegible]

[illegible]

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and, if necessary, contain certain items that reflect best estimates and judgments of management. The integrity and objectivity of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the Annual Report is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility, management has developed and maintains financial and management control systems and practices to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recorded, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department, whose functions include reviewing internal controls and their application on an ongoing basis.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal control and exercises this responsibility through the Audit Committee of the Board. The Audit Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate, with a majority who are not officers of a financial agent. The Audit Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend them for approval by the Board of Directors. The Audit Committee meets with management, the internal auditors, and the Bank's external auditors appointed by Order-in-Council. The Audit Committee has established procedures to evaluate the independence of the Bank's external auditors and reviews all services provided by them. The Audit Committee has a duty to review the adoption of and changes in accounting principles and procedures that have material effect on the financial statements, and to review and assess the management policies and estimates inherent in the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, Raymond Chabot Grant Thornton, in accordance with Canadian generally accepted auditing standards and their report is presented herein.

D. V. Dodge, [illegible]

S. Tetley, O.S., Chief Accountant

Ottawa, Canada

[illegible]

[illegible]

[illegible]

BANK OF CANADA

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE

Year ended 31 December 2002

	2002	2001
	Millions of dollars	
REVENUE		
Revenue from investments, net of interest paid on deposits of $9.3 million ($23.2 million in 2001)	**2,016.6**	2,149.2
EXPENSE by function (notes 1 and 3)		
Monetary policy	**51.1**	43.4
Currency	**78.8**	65.6
Central banking services	**41.0**	31.1
	170.9	140.1
Retail debt services - expenses	**70.3**	73.6
Retail debt services - outsourcing costs	**-**	23.2
Retail debt services - recoveries	**(70.3)**	(96.8)
	170.9	140.1
OTHER EXPENSE		
Restructuring and related costs (note 11)	**23.3**	29.7
	194.2	169.8
NET REVENUE PAID TO RECEIVER GENERAL FOR CANADA	**1,822.4**	1,979.4

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

BALANCE SHEET

As at 31 December 2002

	2002	2001
ASSETS	Millions of dollars	
Deposits in foreign currencies		
U.S. dollars	674.2	391.9
Other currencies	4.4	3.8
	678.6	395.7
Advances to members of the Canadian Payments Association	334.9	647.3
Investments (note 4)		
Treasury bills of Canada	13,113.1	12,605.6
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within three years	8,371.3	8,799.8
Other securities issued or guaranteed by Canada not maturing within three years	18,648.7	16,976.7
Other bills	–	428.8
Other investments	2.6	2.6
	40,135.7	38,813.5
Bank premises (note 5)	135.1	149.2
Other assets		
Securities purchased under resale agreements	1,904.8	1,410.7
All other assets (note 6)	369.7	387.9
	2,274.5	1,798.6
	43,958.8	41,804.5

(See accompanying notes to the financial statements.)

LIABILITIES AND CAPITAL	2002	2001
	Millions of dollars	
Bank notes in circulation	**41,146.7**	38,820.6
Deposits		
Government of Canada	**534.6**	1,005.2
Banks	**1,065.5**	1,307.1
Other members of the Canadian Payments Association	**125.8**	23.8
Other deposits	**415.0**	289.6
	2,140.9	2,625.7
Liabilities in foreign currencies		
Government of Canada	**516.2**	224.6
Other liabilities		
All other liabilities	**125.0**	103.6
	43,928.8	41,774.5
Capital		
Share capital (note 7)	**5.0**	5.0
Statutory reserve (note 8)	**25.0**	25.0
	30.0	30.0
	43,958.8	41,804.5

D.A. Dodge, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

J.S. Lanthier, CM, FCA, Chair, Audit Committee

P. Massicotte, Lead Director

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
Year ended 31 December 2002

1. The business of the Bank

The Bank of Canada's responsibilities focus on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, financial stability, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below. Expenses in the *Statement of revenue and expense* are reported on the basis of these four corporate functions as derived through the Bank's allocation model.

Monetary policy

Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

Currency

Designs Canada's bank notes (including anti-counterfeiting features), issues and distributes new bank notes, and replaces worn notes.

Central banking services

Promotes financial system stability and provides efficient funds-management services to the federal government.

Retail debt services

Ensures that all holders of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support. The Bank recovers the cost of retail debt operations on a full-cost basis.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws. A *Statement of cash flows* has not been prepared as the liquidity and cash position of the Bank are not of primary concern to users of these financial statements. Other information regarding the Bank's activities may be derived from the *Statement of revenue and expense* and the *Balance sheet*.

The significant accounting policies of the Bank are:

a) Accounting estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Bank may undertake in the future. Actual results may differ from those estimates.

b) Revenues and expenses

Revenues and expenses are accounted for on the accrual basis.

c) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs of the plans are actuarially determined using the projected benefit method to determine the current service costs. Past service costs resulting from plan amendments, and the transitional balances are amortized on a straight-line basis over the average remaining service period of active plan members (12 years). The excess of the net actuarial gain (loss) over 10 per cent of the greater of the benefit obligation and the fair value of plan assets is amortized over the average remaining service period of active plan members (12 years). For the purpose of calculating the expected return on plan assets, assets are valued at fair value.

d) Translation of foreign currencies

Assets and liabilities in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at year-end. Investment income is translated at the rate in effect at the date of the transaction. The resulting gains and losses are included in the *Statement of revenue and expense*.

e) Advances

Advances to members of the Canadian Payments Association are liquidity loans that are fully collateralized and generally overnight in duration. The Bank charges interest on advances under the Large Value Transfer System (LVTS) at the Bank Rate. For advances under the Automated Clearing Settlement System (ACSS), the Bank charges the Bank Rate plus a margin, which was 125 basis points at 31 December 2002 (150 basis points in 2001).

f) Investments

Investments, consisting mainly of Government of Canada treasury bills and bonds, are recorded at cost and are adjusted for amortization of purchase discounts and premiums using the constant-yield method for treasury bills and bankers' acceptances and the straight-line method for bonds. The amortization, as well as gains and losses on disposition, are included in the *Statement of revenue and expense*.

g) Bank premises

Bank premises, consisting of land, buildings, computer hardware/software and other equipment, are recorded at cost less accumulated depreciation. Computer software is capitalized only when its cost exceeds $2 million. Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware/software	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

h) Special purchase and resale agreements (SPRAs)

SPRAs are repo-type transactions in which the Bank offers to purchase Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on the agreed resale date, generally the next business day. The Bank is prepared to enter into SPRAs at the policy target rate, defined as the midpoint of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading above the indicated target level. SPRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

The balance sheet category *Securities purchased under resale agreements* represents the value receivable by the Bank. As such, this amount includes the purchase of treasury bills and bonds, the purchase of accrued interest on bonds, and the interest earned by the Bank. The treasury bills and bonds purchased under resale agreements are not recorded as investment assets.

i) Deposits

The liabilities within this category are Canadian-dollar demand deposits. For members of the Canadian Payments Association, the Bank pays interest on positive balances associated with the LVTS at the lower end of the operating band for the overnight interest rate (50 basis points below the Bank Rate), and on positive balances related to the ACSS at the lower end of the operating band for the overnight interest rate less a margin, which was 125 basis points at 31 December 2002 (150 basis points in 2001). On Special Deposit Accounts, which serve as collateral for LVTS participants, the Bank pays interest at the published overnight rate less a margin, which was 6.25 basis points at 31 December 2002 (6.25 basis points in 2001).

j) Sale and repurchase agreements (SRAs)

SRAs are reverse repo-type transactions in which the Bank offers to sell Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price the next business day. The Bank is prepared to enter into SRAs at the policy target rate, defined as the midpoint of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading below the indicated target level. SRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

k) Securities Lending Program

In 2002, the Bank implemented a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing a secondary and temporary source of these securities to the market. These securities-lending transactions are fully collateralized and are generally overnight in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in revenue at the date of the transaction.

l) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from these risks are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

3. Expense by classes of expenditure

	2002	2001
	Millions of dollars	
Salaries	**69.9**	83.4
Benefits and other staff expenses	**15.3**	13.8
Currency costs	**31.9**	24.6
Premises maintenance	**17.9**	18.9
Services and supplies	**90.5**	54.3
Depreciation	**24.3**	26.3
	249.8	221.3
Outsourcing costs	**–**	23.2
Recoveries		
Retail debt services	**(70.3)**	(96.8)
Other	**(8.6)**	(7.6)
	170.9	140.1
Restructuring and related costs	**23.3**	28.7
Total	**194.2**	168.8

Recoveries represent the fees charged by the Bank for a variety of services. Retail debt services recoveries for 2001 include outsourcing costs.

4. Investments

	2002			2001		
	Millions of dollars					
Securities	Amortized cost	Fair market value	Average yield %	Amortized cost	Fair market value	Average yield %
Treasury bills of Canada	13,113.1	13,126.3	3.0	12,605.6	12,655.3	3.3
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within 3 years	8,571.2	8,883.8	5.6	8,799.8	9,133.9	6.0
Other securities issued or guaranteed by Canada not maturing within 3 years	18,648.7	20,407.1	6.0	16,976.7	18,165.0	6.3
Other bills	–	–		428.8	428.8	2.3
	40,333.1	42,417.2		38,810.9	40,383.0	
Other investments	2.6	2.6		2.6	2.6	
	40,335.7	42,419.8		38,813.5	40,385.6	

The Bank typically holds its investments in treasury bills and bonds until maturity. The amortized book values of these investments approximate their par values.There were no securities loaned under the Securities Lending Program at 31 December 2002.

5. Bank premises

	2002			2001		
	Millions of dollars					
	Cost	Accumulated depreciation	Net book value	Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and buildings	167.5	78.3	89.2	167.5	74.9	92.6
Computer hardware/ software	53.5	42.7	10.8	55.2	37.4	17.8
Other equipment	135.5	105.9	29.6	139.4	102.4	37.0
	356.5	226.9	129.6	362.1	214.7	147.4
Project in progress	5.5	–	5.5	1.8	–	1.8
	362.0	226.9	135.1	363.9	214.7	149.2

The project in progress consists of the replacement of the Bank's Automated Systems that form the core of foreign reserves management. Depreciation, on a straight-line basis over 5 years, will commence in 2003 upon completion of the project.

6. All other assets

This category includes accrued interest on investments of $267.9 million ($279.0 million in 2001). It also includes the pension accrued benefit asset of $70.7 million ($55.6 million in 2001).

7. Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and, in accordance with the Bank of Canada Act, have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

8. Statutory reserve

The rest fund was established in accordance with the Bank of Canada Act and represents the statutory reserve of the Bank. The statutory reserve was accumulated out of net revenue until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

9. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The pension plans provide benefits under a Registered Pension Plan and a Supplementary Pension Arrangement. The following table provides information about these plans.

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2002	2001	2002	2001
	Millions of dollars		Millions of dollars	
For the year				
Bank contributions	2.7	2.0	5.6	5.7
Employees' contributions	5.1	0.4	–	–
Benefits paid	22.0	20.9	5.6	5.7
Benefit plan expense (revenue)	(12.4)	(15.1)	15.3	14.7
Curtailment loss	–	–	2.7	8.9

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2002	2001	2002	2001
	Millions of dollars		Millions of dollars	
As at 31 December				
Accrued benefit obligation	612.1	496.4	106.6	97.4
Fair value of plan assets	639.2	690.6[a]	–	–
Plans' surplus (deficit)	27.1	194.2	(106.6)	(97.4)
Accrued benefit asset (liability)	70.7	55.6	(34.3)	(41.0)

a. The valuation of the plan assets disclosed in the 2001 financial statements was determined as of 4 October 2001. The prior year comparative numbers have been amended to reflect the valuation as at 31 December 2001.

The increase in the pension plans' accrued benefit obligation of $125.7 million ($48.2 million in 2001) from 2001 to 2002 is primarily a result of the following factors: a decrease in the discount rate used for accounting purposes $28.2 million ($26.0 million in 2001); updating of economic and demographic assumptions $30.1 million (nil in 2001); and changes to member benefits $13.0 million (nil in 2001).

The significant actuarial assumptions (weighted averages as of 31 December) used in calculating the accrued benefit obligations are as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2002	2001	2002	2001
Discount rate	6.00%	6.75%	6.00%	6.00%
Expected rate of return on plan assets for the year	6.00%	6.75%	N/A	N/A
Rate of compensation increase	4.00%	4.00%	4.00%	4.00%
	4 years	4 years	4 years	4 years

Interest rates for Government of Canada marketable bonds are used. These rates are lower than those used by the Bank for funding valuations of the pension benefit plans and hence show a lower surplus.

For measurement purposes, a 9.0 per cent annual rate of increase in the per capita cost of covered hospital and drug benefits was assumed. The rate was assumed to decrease gradually to 4.5 per cent over 10 years and remain at that level thereafter. The per capita cost of other health care benefits was assumed to increase at 3.0 per cent per annum.

18. Commitments

(a) Operations

In 2001, the Bank entered into a long-term support agreement for retail debt services, expiring in 2011. As at 31 December 2002, fixed payments totalling $139.2 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions. The Bank recovers the cost of retail debt services from the Canada Investment and Savings Agency.

Commitments related to other support services are $2.3 million over the next two years.

(b) Foreign currency contracts

The Bank is a participant in foreign currency swap facilities with the U.S. Federal Reserve for US$2 billion, the Banco de Mexico for Can$1 billion and with the Exchange Fund Account of the Government of Canada. There were no drawings under any of those facilities in 2002 or 2001 and, therefore, there were no commitments outstanding at 31 December 2002.

c) Investment contracts

In the ordinary course of business, the Bank enters into commitments involving the purchase and sale of securities. All commitments outstanding at 31 December are settled in the subsequent year. A summary of these outstanding commitments follows:

		2002	2001
		(millions of dollars)	
Investment contracts	– sales	$1,996.1	$1,651.1

Outstanding sale investment contracts of $1,996.1 million, at an interest rate of 2.74 per cent under special purchase and resale agreements, were settled by 17 January 2003 ($1,651.1 at the end of 2001 at an interest rate of 2.25 per cent).

6. Restructuring and related costs

Outsourcing

In 2000, the Bank launched a major initiative to outsource the administration of the retail debt program to a private sector supplier, while maintaining its role as fiscal agent for retail debt. Under the terms of a contract with EDS Canada Inc. for the provision of operations and system support, Bank staff joined EDS in its Ottawa offices. This contract is for a term of 9.2 years and commenced 1 September 2001. The total one-time cost of outsourcing associated with this initiative was $25.2 million in 2001, all of which was recoverable from the Canada Investment and Savings Agency of the federal government.

Restructuring

With the outsourcing initiative completed, the Bank has undertaken to restructure its corporate services to align them with the needs of a smaller organization. This restructuring program is scheduled for completion in 2003. The following table provides information about the non-recurring costs associated with this program:

	2002	2001
	(millions of dollars)	
Restructuring project costs	$8.8	$ 1
Staff redundancies	–	1.8
Curtailment loss from post-retirement benefits (note 9)	2.2	4.9
Unallocated corporate administration costs	8.9	2.9
Total	$19.9	$10.7

In 2001, a liability of $1.8 million was established to meet future obligations related to staff redundancies. During 2002, an increase to this established liability was recorded and $1.8 million of the liability was utilized. The amount outstanding as at 31 December 2002 is $8.8 million and is included in "Other Liabilities."

GOVERNING COUNCIL

David A. Dodge, Governor
Malcolm D. Knight, Senior Deputy Governor

Deputy Governors

Pierre Duguay   W. Paul Jenkins
Charles Freedman   Sheryl Kennedy

[illegible]

Advisers

[illegible]

Financial Markets

[illegible]

Research

[illegible]

Monetary and Financial Analysis

[illegible]

International

[illegible]

Banking Operations

[illegible]

Executive and Legal Services

[illegible]

Pension Plan Review [?]

[illegible]

Communications

[illegible]

Corporate Services

[illegible]

Risk Administration Office [?]

[illegible]

Audit

[illegible]

[illegible]

FOR FURTHER INFORMATION ABOUT THE BANK OF CANADA

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report and Update

[illegible]

Financial System Review

[illegible]

Bank of Canada Review

[illegible]

Bank of Canada Banking and Financial Statistics

[illegible]

Weekly Financial Statistics

[illegible]

INTERNET

[illegible]

PUBLIC INFORMATION

[illegible]

[illegible]

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Atlantic Provinces

1583 Hollis Street, 5th Floor
Halifax, Nova Scotia
B3J 2V4

[illegible], Senior Regional Representative (Economics)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)

Quebec

1501 McGill College Avenue, 20th Floor, Suite 2030
Montréal, Québec
H3A 3M8

[illegible], Senior Regional Representative (Economics)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)

Ontario

150 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario
M5H 1J9

[illegible], Senior Regional Representative (Economics)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)

Prairie Provinces, Nunavut, and Northwest Territories

404 - 6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta
T2P 0R9

[illegible], Senior Regional Representative (Economics)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)

British Columbia and the Yukon

200 Granville Street, Suite 2730
Vancouver, British Columbia
V6C 1S4

[illegible], Senior Regional Representative (Economics)
[illegible], Senior Regional Representative (Operations)

New York Office

Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, New York
10020-1175
U.S.A.

[illegible], Consul and Senior Representative for the Bank of Canada

Note: Positions as of 31 January [illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA **BANQUE DU CANADA**

2002

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
5080
CN ISSN 0067-3587

BANQUE DU CANADA
David A. Dodge
Gouverneur - Governor

BANK OF CANADA
Ottawa K1A 0G9

le 28 février 2003

L'honorable John Manley, c.p., député
Ministre des Finances
55, rue Metcalfe
15e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0A3

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour l'année 2002 ainsi que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

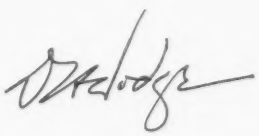

NOTRE ENGAGEMENT
À L'ÉGARD DES CANADIENS

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
  - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
  - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
  - émettre des billets de banque de qualité dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficients et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.

NOTRE ENGAGEMENT
À L'ÉGARD DES CANADIENS

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
  - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
  - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
  - émettre des billets de banque de qualité dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficients et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.

Siège de la Banque à Ottawa

Message du gouverneur 5

Tour d'horizon de la Banque 9

Compte rendu d'intendance 25

Sommaire financier 47

États financiers 53

Cadres supérieurs 69

Bureaux et représentants régionaux 70

MESSAGE DU GOUVERNEUR

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'économie mondiale a été confrontée à des défis exceptionnels, attribuables à tout un ensemble de risques et d'incertitudes qui ont pesé sur l'évolution économique, financière et géopolitique, notamment les retombées des attentats terroristes du septembre 2001, les scandales soulevés par les pratiques comptables de certaines entreprises, la volatilité des marchés boursiers et la situation au Proche-Orient. Demeurant avec la morosité de la conjoncture mondiale, les résultats économiques enregistrés au Canada ont surpassé ceux de presque tous les autres pays industriels : l'activité s'est accrue d'environ 3 1/4 % et 260 000 emplois ont été créés, tandis que les attentes d'inflation demeuraient bien contenues à la cible de 2 % que poursuit la Banque du Canada.

Les grands enjeux stratégiques de 2002

Promouvoir la confiance dans la valeur de la monnaie

Vers la fin de 1923, confiée, les dirigeants de l'alliance ont commencé à élaborer les grandes lignes d'une « banque » de banques coopératives. Ils ont fait valoir que la création d'un système financier coopératif pour les agriculteurs de l'Ouest canadien était nécessaire pour contrer l'influence des grandes banques centrales, qui, selon eux, favorisaient les intérêts financiers de l'Est au détriment des producteurs de l'Ouest. Ils ont également fait valoir que la création d'une banque centrale pour les coopératives de crédit permettrait de mettre en commun les ressources financières et de fournir des prêts à des taux d'intérêt plus bas aux agriculteurs.

L'engagement qui a mis fin à la banque d'État a été maintenu secret. L'engagement de ne pas faire de la spéculation pour assurer de fait la stabilité des prix des produits agricoles. Mais cela signifiait que la banque ne pouvait pas prêter d'argent aux banques du système financier canadien. Même si les banques ont essayé de faire pression sur le gouvernement pour qu'il modifie cette politique, celle-ci est restée en vigueur jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Cependant, la banque a toujours été en mesure de fournir des prêts à des taux d'intérêt plus bas aux agriculteurs que ceux offerts par les banques commerciales.

Fonctions de la banque : la stabilité et l'influence du système financier canadien

Tout au long de l'histoire, la banque a joué un rôle important dans la stabilité du système financier canadien. Elle a également été un acteur clé dans la politique monétaire du pays, en influençant la disponibilité et le coût du crédit pour les consommateurs et les entreprises. En 1935, la banque a obtenu le droit d'émettre des billets de banque, ce qui lui a donné un contrôle encore plus grand sur l'économie canadienne.

Au cours de son histoire, la banque a également été impliquée dans un certain nombre de controverses. Certains critiques ont fait valoir que la banque était trop proche du gouvernement et qu'elle n'était pas suffisamment indépendante pour prendre des décisions objectives en matière de politique monétaire. D'autres ont fait valoir que la banque était trop conservatrice dans sa gestion de l'économie, ce qui a parfois conduit à des périodes de ralentissement économique.

Malgré ces critiques, la banque a joué un rôle important dans l'économie canadienne pendant plus d'un siècle. Elle a contribué à stabiliser le système financier, à promouvoir la croissance économique et à maintenir la confiance des investisseurs dans le dollar canadien. Elle continue de jouer un rôle important dans l'économie canadienne aujourd'hui, et elle est susceptible de le faire pendant de nombreuses années à venir.

La banque a également été critiquée pour son rôle dans la crise financière de 2008. Certains critiques ont fait valoir que la banque n'avait pas suffisamment surveillé les activités des banques commerciales et qu'elle n'avait pas pris de mesures suffisantes pour prévenir la crise. D'autres ont fait valoir que la banque avait réagi de manière appropriée à la crise et qu'elle avait contribué à stabiliser le système financier canadien.

Quoi qu'il en soit, la banque a joué un rôle important dans l'économie canadienne pendant plus d'un siècle. Elle a contribué à stabiliser le système financier, à promouvoir la croissance économique et à maintenir la confiance des investisseurs dans le dollar canadien. Elle continue de jouer un rôle important dans l'économie canadienne aujourd'hui, et elle est susceptible de le faire pendant de nombreuses années à venir.

Approvisionner les Canadiens en billets de banque sûrs

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Banque a dû continuellement se surpasser dans ses efforts pour devancer les faussaires dans leur utilisation des technologies de pointe.

Elle est intervenue sur plusieurs fronts pour protéger la monnaie canadienne de la contrefaçon. Le problème étant d'envergure internationale, elle a continué de collaborer à toute une gamme de projets avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers et des fabricants et fournisseurs de matériel. Ces projets portent notamment sur la conception, la production et la distribution des billets de banque ainsi que sur la technologie et les caractéristiques de sécurité qui leur sont propres.

Outre son étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada en vue de la résolution des problèmes liés à la contrefaçon, la Banque a intensifié ses rapports avec les autorités policières provinciales et municipales pour appuyer l'application de la loi et les activités de sensibilisation du public. Plus globalement, elle a élaboré son programme destiné à renseigner la population sur les éléments de sécurité des billets de banque, privilégiant pour ce faire les partenariats avec les groupes nationaux ou régionaux intéressés.

Enfin, la Banque a mis au point de nouvelles caractéristiques antifalsification qui seront incorporées aux trois plus grosses coupures de la série *L'épopée canadienne*. Elle compte mettre en circulation l'une de ces coupures au premier semestre de 2004, et les deux autres, dans les douze mois qui suivront.

Administrer la Banque

Pour que la Banque puisse s'acquitter de ses responsabilités envers les Canadiens, il est indispensable que sa gestion interne soit efficace. Et cela est d'autant plus vrai lorsque les temps sont très mouvementés. L'une de nos priorités à la suite des événements du 11 septembre 2001 a été de continuer à consolider nos opérations en assurant en place des mesures de sécurité accrues et en assurant une meilleure planification de la poursuite de nos activités dans tous les domaines cruciaux.

Au terme d'une revue approfondie de l'orientation et des priorités stratégiques de la Banque, le Conseil d'administration a approuvé en 2002 un nouveau plan à moyen terme. Ce document, qui porte sur la période de 2003 à 2005, énonce les initiatives clés qui permettront à l'institution de se concentrer davantage sur ses fonctions essentielles et de poursuivre l'excellence dans tous les aspects de son travail.

Nous continuerons de renforcer notre culture axée sur l'apprentissage et la mise en commun du savoir dans l'ensemble des fonctions. Nous nous efforcerons encore plus d'attirer et de retenir des employés talentueux. L'importance que nous accordons déjà à l'originalité des recherches et à la solidité des analyses sera accentuée, tout comme le seront nos efforts d'établissement de partenariats en vue d'étendre nos capacités de recherche et d'échange de connaissances. Nous continuerons également de nous appliquer à communiquer clairement et ouvertement avec nos employés et avec l'extérieur. J'aimerais attirer ici l'attention sur une des initiatives les plus en vue que l'institution a lancée en 2002. Il s'agit du Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada, qui vise à encourager la recherche de pointe et à favoriser la création de nouveaux partenariats avec l'extérieur.

Encore une fois en 2002, les employés de la Banque ont été appelés à relever maints défis, certains prévus, d'autres résultant du climat agité qui régnait autour de nous. Je veux les remercier du dévouement dont ils ont fait preuve durant l'année, ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'appui qu'ils m'ont accordé. Grâce à tous ces efforts, la Banque a pu respecter son engagement à l'égard des Canadiens en 2002, tout en devenant plus apte à surmonter les défis futurs.

David A. Dodge

TOUR D'HORIZON DE LA BANQUE

LE RÔLE DE LA BANQUE

Les responsabilités de la Banque du Canada sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, des billets de banque sûrs, la stabilité du système financier et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque conçoit les billets de banque canadiens (y compris les éléments anticontrefaçon), émet et distribue les billets neufs et remplace les billets endommagés.

Services de banque centrale

Cette fonction vise la promotion de la stabilité du système financier et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soient assurés divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à un soutien efficient des opérations et des systèmes.

Administration générale

Cette fonction englobe des services spécialisés dans divers domaines, comme les ressources humaines, la technologie, les finances, les communications et l'administration.

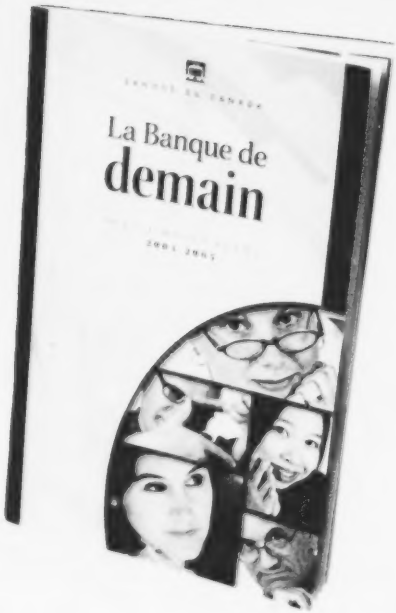

REGARD SUR L'AVENIR

Le plan à moyen terme

En 2002, la Banque a établi un nouveau plan à moyen terme ambitieux dans lequel elle énonce ses objectifs pour les trois prochaines années. Ce plan s'articule autour de trois grands thèmes, qui s'appliquent à toutes les activités de l'institution : recherche de pointe, partenariats avec des personnes et des organismes de l'extérieur, et communications claires avec son personnel et avec les Canadiens.

Du point de vue de la mise en œuvre du plan, trois priorités se dégagent : trouver des moyens de faire circuler les connaissances plus efficacement dans l'ensemble de la Banque; attirer, embaucher et retenir des employés de qualité; et assurer la fiabilité de nos opérations grâce à une gestion des risques efficace et à des mesures exhaustives visant à assurer la poursuite des activités.

La Banque de demain

La mise à exécution du plan aura une incidence sur toutes les fonctions de la Banque de même que sur ses bureaux régionaux.

Politique monétaire

La Banque élargira la portée de ses recherches et de ses analyses sur les questions d'ordre structurel et sectoriel qui touchent l'économie. Elle accentuera également sa présence régionale afin d'intensifier ses contacts avec les gouvernements provinciaux, les entreprises, les établissements d'enseignement et le public. En renforçant les capacités de recherche de ses bureaux régionaux, elle compte améliorer sa compréhension des tendances économiques régionales et sectorielles.

Monnaie

Une nouvelle stratégie sera déployée en vue d'accroître la sûreté des billets de banque, de renseigner les Canadiens sur la manière de reconnaître les faux billets, et de sensibiliser davantage les policiers et les procureurs aux coûts économiques et sociaux de la contrefaçon.

Services de banque centrale

La Banque mènera des recherches et élaborera des politiques concernant les systèmes de paiement, de compensation et de règlement, les marchés financiers ainsi que son rôle de prêteur de dernier ressort.

À titre d'agent financier du gouvernement canadien, la Banque élargira ses capacités de recherche et d'analyse en ce qui a trait à la gestion des réserves de change, de la trésorerie et de la dette intérieure. En outre, elle mettra en place de nouveaux cadres de politique, critères de rendement et systèmes de traitement de l'information et des transactions afin d'accroître l'excellence de ses opérations et d'améliorer la gestion des risques.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque surveillera les opérations imparties, s'emploiera à réaliser de nouveaux gains d'efficience et formulera de judicieux conseils d'orientation stratégique à l'intention du ministère des Finances et de son agence, Placements Épargne Canada, au sujet du programme de placement des titres au détail.

Administration générale

La Banque continuera de restructurer les opérations de cette fonction en accordant une plus grande attention aux tâches spécialisées dans les domaines des ressources humaines, de la technologie, des finances et de la communication de façon à en réduire les coûts et à fournir à tous ses employés ce dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs.

www.banqueducanada.ca
Nouvelles rubriques et nouveaux services

Le site Web de la Banque a continue de jouer un rôle essentiel dans la communication au public de messages se rapportant à la conduite de la politique monétaire. En 2002, le nombre de visiteurs n'a cessé de croitre pour atteindre, en moyenne, 125 000 par semaine (360 000 pages consultées).

En janvier, la Banque a commence à diffuser régulièrement en direct, depuis son site Web, des fichiers audio de discours, conférences de presse et autres déclarations publiques du gouverneur. Ce service, qui facilite l'acces en temps réel à ces activités, s'est avéré très populaire auprès des médias et des marchés.

D'autre part, près de 3 400 personnes se sont abonnées au « Messager de la Banque », lancé également en janvier, qui permet au public d'être avisé immédiatement, par courrier électronique, de la tenue d'activités et de la publication de nouveaux discours, travaux de recherche, communiqués et autres documents.

Une nouvelle rubrique intitulée *La recherche à la Banque du Canada* (qui sera mise à jour tous les ans) offre une vue d'ensemble du programme de recherche de la Banque, notamment les principaux thèmes retenus pour l'année en cours et les résumés des travaux entrepris pour appuyer les grandes fonctions de l'institution.

Le site Web aide aussi les personnes qui suivent de près les activités de la Banque à prévoir l'orientation générale de la politique monétaire en fournissant un vaste éventail de données sur divers indicateurs clés. L'ajout en octobre de données concernant les indicateurs des pressions sur la capacité de production et l'inflation au Canada a été marquant à cet égard. On y trouve non seulement les indicateurs usuels — l'IPC, par exemple, et des indicateurs relatifs aux salaires et aux coûts ainsi qu'au marché du travail —, mais aussi les résultats des enquêtes que les bureaux régionaux de la Banque mènent auprès des entreprises.

En décembre, le Musée de la monnaie de la Banque a lancé un nouveau site qui propose aux internautes une visite virtuelle de sa collection ainsi qu'une section sur l'histoire de la monnaie.

Besoins financiers

Afin que les objectifs définis dans le plan à moyen terme puissent être réalisés, les dépenses d'exploitation seront augmentées au cours des trois prochaines années, mais cette augmentation sera partiellement compensée par les économies découlant des nouveaux changements prévus à la prestation des services généraux. La hausse nette des dépenses soutiendra le programme de recherche élargi de la Banque, sa nouvelle stratégie relative aux billets, son rôle accru dans la gestion financière ainsi que les initiatives de l'institution portant sur la technologie et la gestion du talent et du savoir.

Le site Web de la Banque a continué de jouer un rôle essentiel dans la communication au public de messages se rapportant à la conduite de la politique monétaire. En 2002, le nombre de visiteurs n'a cessé de croître pour atteindre, en moyenne, 125 000 par semaine (360 000 pages consultées).

En janvier, la Banque a commencé à diffuser régulièrement en direct, depuis son site Web, des fichiers audio de discours, conférences de presse et autres déclarations publiques du gouverneur. Ce service, qui facilite l'accès en temps réel à ces activités, s'est avéré très populaire auprès des médias et des marchés.

D'autre part, près de 3 400 personnes se sont abonnées au « Messager de la Banque », lancé également en janvier, qui permet au public d'être avisé immédiatement, par courrier électronique, de la tenue d'activités et de la publication de nouveaux discours, travaux de recherche, communiqués et autres documents.

Une nouvelle rubrique intitulée *La recherche à la Banque du Canada* (qui sera mise à jour tous les ans) offre une vue d'ensemble du programme de recherche de la Banque, notamment les principaux thèmes retenus pour l'année en cours et les résumés des travaux entrepris pour appuyer les grandes fonctions de l'institution.

Le site Web aide aussi les personnes qui suivent de près les activités de la Banque à prévoir l'orientation générale de la politique monétaire en fournissant un vaste éventail de données sur divers indicateurs clés. L'ajout en octobre de données concernant les indicateurs des pressions sur la capacité de production et l'inflation au Canada a été marquant à cet égard. On y trouve non seulement les indicateurs usuels — l'IPC, par exemple, et des indicateurs relatifs aux salaires et aux coûts ainsi qu'au marché du travail — mais aussi les résultats des enquêtes que les bureaux régionaux de la Banque mènent auprès des entreprises.

En décembre, le Musée de la monnaie de la Banque a lancé un nouveau site qui propose aux internautes une visite virtuelle de sa collection ainsi qu'une section sur l'histoire de la monnaie.

Besoins financiers

Afin que les objectifs définis dans le plan à moyen terme puissent être réalisés, les dépenses d'exploitation seront augmentées au cours des trois prochaines années, mais cette augmentation sera partiellement compensée par les économies découlant des nouveaux changements prévus à la prestation des services généraux. La hausse nette des dépenses soutiendra le programme de recherche élargi de la Banque, sa nouvelle stratégie relative aux billets, son rôle accru dans la gestion financière ainsi que les initiatives de l'institution portant sur la technologie et la gestion du talent et du savoir.

Réunion du Conseil d'administration au siège de la Banque

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET LE LEADERSHIP

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque assume la gouvernance de l'institution et exerce certaines activités liées aux finances, aux ressources humaines et à l'administration. Pour sa part, le gouverneur est responsable de la conduite de la politique monétaire et des autres fonctions de la Banque.

Le Conseil est constitué de douze administrateurs externes, du gouverneur et du premier sous-gouverneur. Le sous-ministre des Finances y siège également, mais n'a pas droit de vote. Les administrateurs externes viennent des diverses régions du pays et assument un lien important entre ces dernières et la Banque. Ils sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le ministre des Finances. Si un remplaçant n'a pas encore été trouvé à l'expiration du mandat d'un administrateur, celui-ci reste en poste jusqu'à ce que la nomination ait été faite.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2002

En 2002, le Conseil d'administration a joué un rôle actif dans l'élaboration du nouveau plan à moyen terme de la Banque. Il a notamment étudié l'orientation générale du plan, ses priorités et les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. Le Conseil a continué de porter une grande attention à la restructuration du département des Services généraux, conservateur à l'imprimerie, en 2001, des opérations et des systèmes liée aux titres au détail.

Devant l'augmentation du nombre de cas de contrefaçon, des membres du Conseil ont formé durant l'année le Groupe consultatif sur la monnaie, qui travaille en étroite collaboration avec la Haute Direction et les experts en monnaie de l'institution à l'élaboration de la nouvelle stratégie relative aux billets prévue dans le plan à moyen terme de la Banque. Une revue du mandat de ce groupe devrait avoir lieu avant la fin de 2003.

La surveillance exercée par le Conseil porte, entre autres choses, sur le cadre de gestion du risque instauré par la Banque et sur les mesures mises au point pour garantir la sécurité et la poursuite des activités essentielles de l'institution en cas d'urgence. En 2002, les efforts déployés dans ces deux domaines ont été intensifiés compte tenu du contexte extérieur incertain.

Le Conseil suit également de près la nouvelle démarche entreprise par la Banque en vue de perfectionner les compétences nécessaires pour réaliser ses objectifs et répondre à ses besoins futurs en matière de leadership, particulièrement du point de vue de la planification de la relève. Parmi les autres initiatives sur lesquelles le Conseil s'est penché pendant l'année, mentionnons le développement des capacités de recherche et d'analyse à moyen terme et une revue du Régime de pension de la Banque.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Dodge

David Dodge
Gouverneur

Malcolm Knight

Malcolm Knight
Premier sous-gouverneur

Paul J. Massicotte

Paul J. Massicotte
Montréal, Québec
Nommé en juin 1992
Administrateur principal

Raymond Garneau
Westmount, Québec
Nommé en mars 1996

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Nommé en mars 1996

E. Spencer Lindfield
Toronto, Ontario
Nommé en mars 2000

Raymond Garneau

James S. Hinds

E. Spencer Lindfield

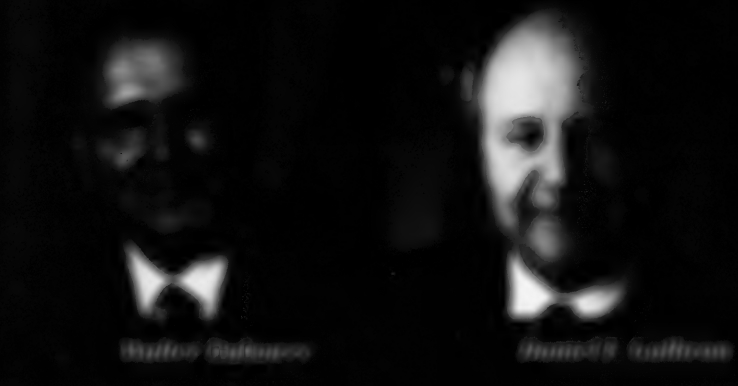

David Hodge

Chef de la direction

Malcolm Knight

Président – Gestion globale du risque

Paul D. Mazzilli

Membre du Comité de vérification
Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Raymond Garneau

Membre du Comité de vérification
Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Membre du Comité de gestion globale du risque

James S. Hinds

Membre du Comité de vérification
Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

E. Spencer Gauthier

Membre du Comité de vérification
Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATION ADDITIONNELLE

[illegible]

Membre du Comité de la vérification et du Comité des ressources humaines et de la rémunération

[illegible]

- Président, [illegible] Holdings Ltd

[illegible]

Présidente du Comité des immeubles et membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Groupe consultatif sur la monnaie

- Directrice, [illegible] Enterprises Ltd
- Coprésidente, campagne Centraide 2002, ville et région de Calgary
- Administratrice et secrétaire générale, [illegible] Group Ltd
- [illegible], Canada Education Inc.
- [illegible]

[illegible]

Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité des immeubles

Comptable agréé

- [illegible] directeur général, Deloitte & Touche s.r.l.
- Président du Conseil et directeur, [illegible] Foundation Inc. et [illegible] Canadian Explorations Ltd
- Directeur, Foundation for Health Inc.
- Administrateur, Manitoba Medical College Foundation
- Administrateur et trésorier, [illegible] Foundation Inc.
- Membre, The Associates, [illegible] School of Business
- Membre et conseiller [illegible]
- Membre, Cercle canadien de Winnipeg
- [illegible] de Winnipeg

[illegible]

Membre du Comité de la vérification, du Comité des immeubles et du Groupe consultatif sur la monnaie

[illegible]

- [illegible]
- Administrateur, [illegible] des services bancaires et d'investissement
- Administrateur, [illegible] Canada Ltd et [illegible] Ltd
- [illegible]
- Administrateur, Temple de la renommée des sports de la Nouvelle-Écosse

[illegible]

Membre du Comité de direction, du Comité du régime de gestion et du Comité des ressources humaines et de la rémunération

- [illegible] Corporation
- Présidente-directrice générale, [illegible] Management Technologies Inc.
- Administratrice, [illegible] Canada Corporation
- Administratrice, Compagnie de la Baie d'Hudson
- Administratrice, Chambre de commerce de Vancouver

[illegible]

Présidente du Comité de la planification et du budget et du Comité de nomination (Programme de bourses de recherche) et membre du Comité de direction et du Comité du régime de gestion

Avocate

- Présidente, [illegible] Inc.
- Présidente, Les Services d'arbitrage [illegible] Inc.
- Administratrice, The [illegible] Group, Halifax
- Présidente, Comité consultatif de TVA réseau national de télévision
- Vice-présidente, [illegible]
- Administratrice, Institut de recherche médicale [illegible]
- Membre, Conseil économique des provinces de l'Atlantique
- Membre du Conseil d'administration, YMCA

[illegible]

Présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du Comité de la vérification

Avocate

- Associée, [illegible] & [illegible]
- Administratrice, [illegible] Holdings Company Ltd
- Administratrice, [illegible] & Mortgage Services Ltd
- Première vice-présidente, [illegible] Foundation of Prince Edward Island

Kevin Lynch

Sous-ministre des Finances

(Membre d'office)

- Membre du Comité de direction

Le Conseil d'administration s'intéresse, dans le cadre de ses fonctions de surveillance générale, à l'efficacité de la conduite de la politique monétaire, et notamment aux normes régissant la collecte de renseignements, ainsi qu'à la qualité du personnel et des analyses que celui-ci fournit. Afin d'obtenir l'avis de spécialistes indépendants sur les activités de la Banque, les membres du Conseil ont eu des entretiens privés avec des représentants du Fonds monétaire international et avec le conseiller spécial, M. John Chant, universitaire invité à travailler avec l'équipe de direction de la Banque pour une période d'un an qui s'est terminée en juillet 2002.

Les pratiques de gouvernance du Conseil d'administration

Le Conseil se tient continuellement au fait des pratiques exemplaires de gouvernance applicables à la Banque. Après avoir étudié le rapport Saucier, intitulé *Au delà de la conformité, la gouvernance*, il a légèrement modifié les responsabilités de l'administrateur principal. Cet examen lui a donné l'assurance que ses pratiques de gouvernance actuelles sont conformes aux meilleures pratiques énoncées dans le rapport.

Les membres du Conseil participent à six comités permanents et à un groupe consultatif chargés d'étudier les dossiers qui sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision :

- le Comité de direction;
- le Comité du régime de gestion;
- le Comité des ressources humaines et de la rémunération;
- le Comité de la vérification;
- le Comité de la planification et du budget;
- le Comité des immeubles;
- le Groupe consultatif sur la monnaie.

L'administrateur principal et le président du Comité des ressources humaines et de la rémunération rencontrent chaque année le gouverneur et le premier sous-gouverneur afin d'évaluer le rendement de ces derniers et de discuter des objectifs pour l'année à venir. Le Comité du régime de gestion et l'ensemble du Conseil participent aussi à l'évaluation annuelle du rendement des sous-gouverneurs, de l'avocat général et secrétaire général et du directeur de l'administration.

Après chaque réunion du Conseil, les administrateurs externes se réunissent seuls, sous la présidence de l'administrateur principal. Cette mesure permet au Conseil d'agir indépendamment de la direction. En 2002, comme c'est leur habitude chaque année, les administrateurs ont évalué la qualité de leur intendance afin de s'assurer que les meilleures pratiques de gouvernance ont été appliquées.

Les administrateurs sont rémunérés en fonction d'un système d'honoraires recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2002, la rémunération versée à l'ensemble des administrateurs externes s'est élevée à 260 400 $.

Le Conseil de direction

Le Conseil de direction est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs, qui assument collectivement la responsabilité de la politique monétaire et des décisions relatives aux systèmes financiers. Le Conseil de direction détermine par consensus le taux cible du financement à un jour. Les décisions concernant ce taux sont normalement annoncées à huit dates préétablies chaque année.

CONSEIL DE DIRECTION (de gauche à droite) :

PIERRE DUGUAY
Sous-gouverneur
Questions relatives à l'économie canadienne
Billets de banque

SHERYL KENNEDY
Sous-gouverneure
Marchés financiers

CHARLES FREEDMAN
Sous-gouverneur
Institutions financières
Systèmes de compensation et de règlement

PAUL JENKINS
Sous-gouverneur
Questions économiques et financières internationales
Communications publiques

MALCOLM KNIGHT
Premier sous-gouverneur
Chef de l'exploitation

DAVID DODGE
Gouverneur
et président du Conseil d'administration

Bureau supérieur de direction : (debout, de gauche à droite) Mark Jewett, Malcolm Knight, Sheryl Kennedy, Dan MacDonald, David Dodge et Paul Jenkins; (assis, de gauche à droite) Charles Freedman, Janet Cosier, Pierre Duguay et Gerry Gaetz

Le Bureau supérieur de direction

Le Bureau supérieur de direction voit à ce que les questions d'orientation stratégique et de gestion reçoivent une attention particulière à l'échelon le plus élevé de la Banque. Il favorise aussi la délégation et la coordination en matière décisionnelle. En plus des membres du Conseil de direction, le Bureau supérieur de direction comprend l'avocat général et secrétaire général, le directeur de l'administration, le conseiller en planification stratégique et gestion des risques, et le chef du département des Services généraux.

Les activités de la Banque sont regroupées en dix départements. Les chefs de département sont responsables des opérations menées dans leurs secteurs respectifs et veillent à ce que les politiques et les priorités de l'institution soient respectées. Chaque chef conclut avec un membre du Bureau supérieur de direction une entente qui définit les objectifs généraux et les pouvoirs financiers du département pour l'année à venir.

Le Conseil de gestion

Le Conseil de gestion, qui est formé des membres du Bureau supérieur de direction, des conseillers, des chefs de département et des directeurs des ressources humaines et des finances, se réunit régulièrement pour échanger des renseignements sur des questions liées à la gestion de la Banque et examiner les orientations proposées à l'échelle de l'institution.

BANQUE DU CANADA BUREAUX RÉGIONAUX

Les représentants régionaux

Les bureaux régionaux sont chargés de resserrer les liens entre la Banque et les entreprises, les administrations publiques, les établissements d'enseignement et diverses associations ou organisations de tous les coins du pays. Le personnel de ces bureaux apporte une contribution appréciable à la compréhension qu'a la Banque des marchés financiers et de l'évolution économique des régions et à la sensibilisation du public aux éléments de sécurité des billets de banque. Les représentants des bureaux de Toronto et de Montréal consultent régulièrement les acteurs des marchés financiers partout au pays. En 2002, la Banque a créé un poste à New York afin d'améliorer les communications avec les milieux financiers américains.

COMPTE RENDU
D'INTENDANCE

POLITIQUE MONÉTAIRE

La grande vigueur de l'économie canadienne tient pour beaucoup au solide cadre de formulation de la politique monétaire et à la conduite habile de celle-ci. Les cibles en matière d'inflation ont contribué à ancrer les attentes et permis un assouplissement marqué des conditions monétaires pour faire face aux chocs survenus en 2001. [traduction]

Consultations au titre de l'article IV — extraits 2003
Énoncé de la mission du FMI (13 novembre 2002)

La politique monétaire menée par la Banque du Canada favorise la bonne tenue de l'économie et l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le cadre de conduite de la politique monétaire repose sur une fourchette cible de maîtrise de l'inflation qui est définie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) et centrée sur un point médian de 2 %. La poursuite de cette cible a permis au pays de bénéficier non seulement d'un taux d'inflation stable et plus prévisible, mais aussi d'une économie plus vigoureuse et plus stable.

La Banque met en œuvre la politique monétaire en fixant varier le taux cible du financement à un jour. Les modifications de ce taux agissent sur les autres taux d'intérêt et de rendement de même que sur le cours du dollar canadien. À la longue, cette incidence se répercute sur la dépense globale, puis finalement sur l'inflation. En règle générale, l'effet des mesures prises par la Banque se fait sentir sur l'inflation de façon graduelle et cumulative au cours d'une période de 18 à 24 mois.

Réalisation de la cible de maîtrise de l'inflation

L'inflation mesurée par l'indice de référence, qui guide la Banque dans la conduite de la politique monétaire, a commencé l'année 2002 tout juste sous la cible de 2 % puis elle a oscillé autour de

Les cibles de maîtrise de l'inflation et la stabilité économique

Le degré de sous-utilisation (ou de sur-utilisation) de la capacité de production d'un pays est une importante source de pressions à la hausse (ou à la baisse) sur l'inflation. Une politique monétaire qui vise à stabiliser l'inflation contribuera par conséquent à équilibrer aussi les pressions s'exerçant sur la capacité. Puisque cette dernière affiche une moins grande variabilité au fil du temps, la croissance de la production aura également tendance à être plus régulière. C'est en effet ce qu'on a pu observer au Canada depuis l'adoption, en 1991, de cibles de maîtrise de l'inflation. La croissance de la production est maintenant bien moins variable qu'elle ne l'était dans les années 1980, et les pressions sur la capacité de l'économie affichent elles aussi une plus grande stabilité.

Indice des prix à la consommation
Taux de variation sur douze mois

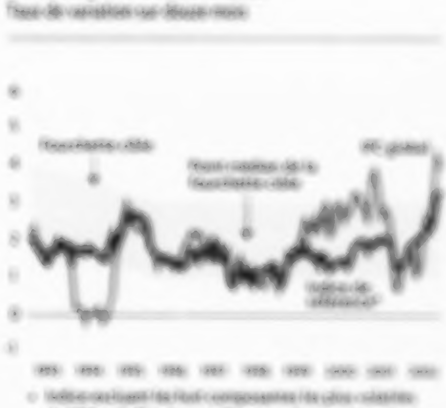

2,2 % de février à juillet. Elle a ensuite grimpé pour atteindre un sommet de 3,1 % en novembre, sous l'effet principalement de plusieurs facteurs ponctuels, à savoir une hausse des tarifs de l'électricité et des primes d'assurance automobile et le renchérissement de certains biens dont les prix avaient temporairement été réduits un an auparavant. Le taux d'augmentation de l'IPC global a, quant à lui, crû plus rapidement. Il a dépassé la limite supérieure de la fourchette cible durant les trois derniers mois de l'année, en raison du relèvement des cours du pétrole et des taxes sur le tabac, deux composantes dont on tient pas compte l'indice de référence.

À la fin de 2002, la progression de l'inflation mesurée par les deux indices était cependant plus vive que ce à quoi la Banque s'attendait, résultat à la fois de la persistance des majorations de primes d'assurance et d'une certaine généralisation des pressions sur les prix. En janvier 2003, à la lumière des taux d'inflation plus élevés que prévu ainsi que des diverses mesures des pressions s'exerçant sur l'appareil de production, la Banque a conclu que l'économie canadienne tournait vraisemblablement plus près des limites de sa capacité qu'elle ne l'avait d'abord cru.

Toutefois, les taux d'inflation attendus à moyen et à long terme sont demeurés près de 2 %, si l'on se fonde tant sur la moyenne des taux d'inflation prévus par le secteur privé que sur l'écart de rendement entre les obligations classiques et les obligations indexées sur le coût de la vie.

Au début de 2002, les doutes persistaient quant à la rapidité avec laquelle les économies canadienne et américaine se relèveraient après le ralentissement de 2001 et l'ébranlement de la confiance des consommateurs et des entreprises provoqué par les attentats terroristes de septembre 2001. Aussi la Banque a-t-elle abaissé le taux cible du financement à un jour de 25 points de base à la date d'annonce préétablie de janvier, le ramenant à 2 %. Au cours des trois mois suivants, il était devenu évident non seulement que les capacités inutilisées au sein de l'économie canadienne n'avaient pas augmenté au dernier trimestre

de 2001, mais aussi que le Canada et les États-Unis avaient tous deux connu une reprise vigoureuse au premier trimestre de 2002. La Banque a donc décidé de relever progressivement la forte détente monétaire qui était en place, en commençant par relever le taux cible du financement à un

L'IPC et la volatilité des prix de l'énergie

La volatilité des cours de l'énergie a été la principale cause des variations de l'IPC global au dernier trimestre. La baisse que ces prix ont accusée de la fin de 1997 au début de 1999 a maintenu l'inflation mesurée par cet indice près ou en deçà de la limite inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 % durant la plus grande partie de la période. À l'inverse, lorsque l'énergie a fortement enchéri entre le milieu de 1999 et celui de 2001, le taux d'augmentation de l'IPC global a dépassé de beaucoup celui de l'indice de référence. Les variations du plus court cycle des cours de l'énergie ont fait passer le taux d'accroissement de l'IPC global en dessous de la cible à la fin de 2001 puis au-dessus de celle-ci à la fin de 2002. Comme les mesures de politique monétaire ne font sentir leurs effets sur l'inflation qu'après de longs délais, on ne peut compter sur elles pour contrebalancer de telles fluctuations, qui sont le plus souvent imprévisibles et de courte durée. C'est d'ailleurs pourquoi la Banque préfère utiliser comme guide une mesure de l'inflation fondamentale qui exclut les composantes les plus volatiles

point de 25 points de base à la date d'annonce prévisible d'avril. Elle a fait de même en juin et en juillet, pour porter le taux directeur à 2,75 %, puisque la croissance était fermement relancée au pays au second trimestre.

Dans les mois qui ont suivi, les incertitudes concernant la vigueur de la reprise aux États-Unis et dans le monde se sont amplifiées. L'inquiétude a également gagné les marchés financiers, en partie à la suite des révélations troublantes sur les pratiques de gouvernance et de comptabilité de certaines grandes entreprises américaines. En outre, les risques sur le plan géopolitique se sont accentués au regard de la situation au Proche-Orient. Principalement sous l'effet de ces facteurs, le cycle d'expansion de l'économie a calé au second semestre de 2002 pour revenir à un niveau proche de celui de la production potentielle, estimé à 2 % par la Banque. Par conséquent, celle-ci a laissé son taux directeur inchangé au cours des cinq derniers mois de l'année et au début de 2003. En tablant sur une reflation appropriée de la détente monétaire, la Banque s'attend à ce que l'économie continue de fonctionner à un niveau proche des limites de sa capacité en 2003 et dans les premiers mois de 2004 et à ce que l'inflation mesurée par l'indice de référence revienne à la cible de 2 % au cours de la même période.

Évaluation de la situation internationale

Comme en 2001, la plupart des pays qui ont frappé l'économie canadienne en 2002 sont venus de l'étranger et particulier des États-Unis. L'échange d'information lors des assemblées internationales auxquelles participent des représentants de la Banque confirme d'avoir une valeur inestimable — qu'il s'agisse des réunions des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G10, d'autres groupes régulières tenues à la Banque des Règlements internationaux, de celles des groupes de travail et des comités de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques ou des rencontres des ministres du G7, du G10, du G20 et du Comité

Conférence de presse à Abidjan à l'occasion de la première session du Comité exécutif international de l'Internationale socialiste, 1976. De gauche à droite : Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, Olof Palme, président de l'Internationale socialiste, Bruno Kreisky, président de l'Internationale socialiste, Felipe González, président de l'Internationale socialiste, Mário Soares, président de l'Internationale socialiste, Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, Joop den Uyl, président de l'Internationale socialiste, Carlos Andrés Pérez, président de l'Internationale socialiste, Abdou Diouf, président de l'Internationale socialiste.

Vers une meilleure compréhension de la politique socialiste

En 1976, la Banque a poursuivi l'organisation de son programme de communication sur la coopération de la politique économique et de l'aide de la Banque à la région. Un groupe d'économistes, d'experts en communication, de journalistes et d'universitaires a été constitué pour examiner les questions économiques et sociales qui se posaient dans les économies africaines et pour diffuser leurs conclusions.

La Banque considère comme fondamental pour la réussite d'un dialogue permanent avec les intéressés, les administrations publiques et les milieux universitaires, que les économistes et les spécialistes de la

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Recherche et analyse

La recherche et l'analyse jouent un rôle essentiel dans la formulation et la mise en œuvre de la politique monétaire. En 2002, les chercheurs de la Banque ont participé activement à quelque 90 séminaires et colloques réunissant des universitaires ou des employés de banques centrales. Durant l'année, l'institution a conclu un certain nombre d'ententes de partenariat avec d'autres banques centrales, des instituts de recherche et des professeurs d'université. Des relations de nature plus informelle ont par ailleurs été nouées avec une quarantaine de chercheurs venus présenter leurs travaux aux séminaires, ateliers et colloques organisés à l'initiative de la Banque.

Le colloque économique annuel de la Banque tenu en 2002 a fait le point sur l'état actuel des connaissances concernant l'interaction entre la politique monétaire et le processus de détermination des prix et des salaires. Comme la Banque poursuit une cible d'inflation, elle continue d'accorder une importance prioritaire à ce domaine de recherche. De fait, elle a lancé une enquête sur le comportement des entreprises canadiennes en matière de prix.

La liste des travaux de recherche réalisés par le personnel et publiés par la Banque ou à l'extérieur est présentée dans un catalogue annuel, qui est paru pour la première fois en 2002. Un nombre record de 42 documents de travail ont été produits par la Banque l'année dernière.

Suivant l'orientation énoncée dans son nouveau plan à moyen terme, la Banque a continué à élargir le champ de ses recherches sur les questions structurelles et sectorielles qui touchent l'économie canadienne, par exemple la productivité globale et les marchés du travail. Les recherches concernant l'évolution de la structure des marchés du crédit et ses répercussions sur la transmission de la politique monétaire sont également jugées prioritaires dans le plan.

L'appui à moyen terme d'effectifs dans les bureaux régionaux permettra d'étoffer les recherches et les analyses liées aux enquêtes régionales et à d'autres sujets d'intérêt régional ou sectoriel.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation reliées à la fonction Politique monétaire ont progressé en 2002 par rapport à l'exercice précédent, conformément aux plans établis. Les activités de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire ont coûté 31,1 millions de dollars en 2002, soit environ 23 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de l'institution (exclusion faite des coûts relatifs à la restructuration et des coûts connexes), contre 43,4 millions en 2001. Cette baisse est en partie attribuable aux augmentations prévues des ressources en personnel associées à l'intensification des recherches sur les questions structurelles et sectorielles et à l'accroissement des initiatives de communication.

Part des dépenses totales attribuables aux activités liées à la fonction Politique monétaire

Lancement du nouveau billet de 5 dollars : le célèbre auteur canadien Roch Carrier, avec un extrait de son conte bien connu, *Le chandail de hockey*. À droite, la légende du hockey Jean Béliveau et Kim St-Pierre, gardienne de but de l'équipe canadienne de hockey féminin et médaillée d'or aux Jeux olympiques.

MONNAIE

Les Canadiens comptent sur la Banque du Canada pour les approvisionner de manière fiable et économique en billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. La contrefaçon, défi permanent pour la Banque, est en hausse depuis quelques années en raison de l'utilisation de nouvelles technologies plus perfectionnées.

Face à cette menace, la Banque a redoublé ses efforts pour mieux renseigner le public sur les techniques de détection des faux billets, dissuader la contrefaçon grâce à diverses initiatives menées en collaboration avec les organismes d'application de la loi et améliorer les caractéristiques de sécurité des billets.

Cas de contrefaçon

Le nombre de contrefaçons est passé de 130 000 en 2001 à 210 000 textimations en 2002, à cause d'une forte augmentation du nombre de faussers coupures de 10 dollars.

Parallèlement, la valeur des billets contrefaits a chuté pour s'établir à 5 millions de dollars textimations en 2002, comparativement à

Valeur des faux billets retirés de la circulation

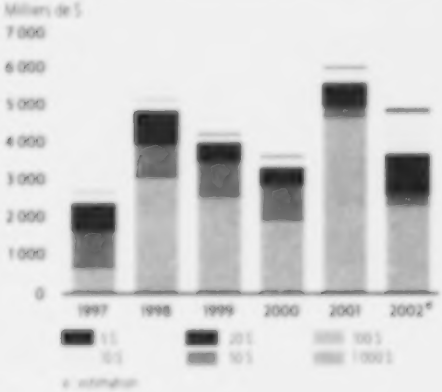

Nombre de faux billets retirés de la circulation

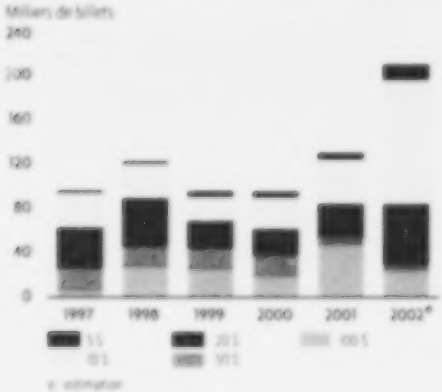

6,0 millions en 2001. Cette diminution s'explique par la baisse que le nombre de faux billets de 100 dollars retirés de la circulation a enregistrée à la suite de l'arrestation, en juillet 2001, des responsables d'une importante opération de faux-monnayage.

Bien que la quantité de faux billets retirés de la circulation soit très faible par rapport au nombre de billets authentiques (1,4 milliard), la contrefaçon peut imposer aux Canadiens des coûts non négligeables, qui vont au-delà des pertes directes subies par les victimes. Conséquence plus grave encore, le public pourrait perdre confiance dans les billets de banque comme mode de paiement s'il craint que les billets qu'il utilise ne soient pas authentiques ou ne soient pas acceptés d'emblée.

Sensibilisation du public

Un public averti demeure l'une des meilleures armes contre la contrefaçon. Les billets de banque sont pourvus de nombreuses caractéristiques de sécurité, mais celles-ci ne sont efficaces que si le public les reconnaît et sait en tirer parti.

En mars 2002, la Banque a émis son nouveau billet de 5 dollars, la deuxième coupure de la série *L'épopée canadienne*, introduite en janvier 2001. Le dévoilement de ce billet, dont le thème est *Enfants au jeu*, a été l'occasion pour la Banque de faire mieux connaître du public les éléments de sécurité de toutes les coupures existantes. Le lancement auprès des médias nationaux, qui a eu lieu à Montréal, s'est accompagné le même jour d'exposés techniques à l'intention des médias de diverses régions. Des séances d'information ont aussi été organisées par la suite aux quatre coins du pays.

Au cours de 2002, le personnel de la Banque a donné quelque 450 exposés — ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à 2001 — sur les techniques de détection de la contrefaçon à des caissiers d'institutions financières et de commerces, à des policiers, à des groupements d'entreprises et de citoyens ainsi que dans des établissements scolaires.

Ce volet du programme a été complété par d'autres initiatives : entrevues accordées aux médias, réponses aux demandes de renseignements du public et distribution d'affiches, de dépliants, de vidéos, de trousses d'information, de DVD et de CD-ROM. La Banque offre aussi un nouvel outil qui permet au public de se familiariser avec les éléments de sécurité des billets : une vidéo de formation diffusée par Internet.

La Banque a également établi des partenariats avec des associations nationales et régionales ayant un intérêt particulier pour la détection des faux billets, comme le Conseil canadien du commerce de détail et le Conseil québécois du commerce de détail. Une campagne visant à sensibiliser le public et à améliorer l'observation de la loi en matière de contrefaçon a été menée avec succès de concert avec les services de police de Calgary dans le cadre de leur programme de liaison avec les milieux d'affaires locaux. La Banque travaille à développer ce type de partenariat au sein d'un programme mieux intégré à l'échelle nationale.

Le Musée de la monnaie

Créée en 2001, l'exposition itinérante du Musée de la monnaie, *La vraie couleur de vos billets*, a ouvert ses portes à Montréal, en parallèle avec le lancement du nouveau billet de 5 dollars; elle s'est ensuite transportée à Kenora, puis à Fort Frances. Depuis décembre 2002, une partie de la collection du Musée est accessible en ligne dans le site Web de la Banque. On espère ainsi accroître de façon sensible le rayonnement du Musée, qui accueille chaque année plus de 40 000 visiteurs à Ottawa.

Dissuasion de la contrefaçon et amélioration de l'observation de la loi

En 2002, la Banque a commencé à collaborer davantage avec les organismes responsables de l'application des lois canadiennes en matière de contrefaçon. Elle a ainsi présenté des exposés aux procureurs de la Couronne sur les répercussions sociales et économiques de la contrefaçon et a fourni des renseignements aux policiers pour les aider à engager des poursuites de manière efficace.

La Banque a aussi intensifié ses relations avec les services de police provinciaux et municipaux afin de suivre l'évolution de la contrefaçon à l'échelle locale, d'appuyer leurs initiatives visant l'application de la loi et de coordonner les activités de sensibilisation. Elle a continué de surveiller et d'analyser les cas de contrefaçon au pays en étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada.

Des visiteurs au Musée de la monnaie de la Banque

Amélioration de la sécurité des billets

Pour faire face au risque croissant de contrefaçon, la Banque a décidé de renforcer la sécurité des trois plus grosses coupures (20, 50 et 100 dollars). En 2002, elle a entrepris une réévaluation des diverses caractéristiques de sécurité qui pourraient être intégrées à ces coupures, en s'appuyant sur l'expertise d'autres banques centrales et de concepteurs d'éléments de sécurité pour les billets. Ces efforts ont débouché sur la sélection d'une série de nouvelles caractéristiques perfectionnées qui seront plus faciles à reconnaître et rendront la tâche des faux-monnayeurs plus ardue.

La conception des grosses coupures de la série *L'épopée canadienne* est fort avancée. Le lancement de la première est prévu pour le premier semestre de 2004 et celui des deux autres dans les douze mois qui suivront.

La contrefaçon constitue un problème universel qui exige un effort international de concertation. C'est pourquoi la Banque prend part activement à plusieurs initiatives avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers ainsi que des fabricants et des fournisseurs de matériel. Celles-ci sont l'occasion d'échanger des idées sur les

différents aspects de la conception, de la production et de la distribution des billets et de collaborer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'implantation de nouvelles technologies.

La participation de la Banque au Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales, établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10 et présidé par un de ses cadres supérieurs, témoigne de son engagement envers l'effort international. Ce groupe a eu pour principale tâche de mettre au point un système pour déjouer la contrefaçon reposant sur des procédés informatiques. En 2002, ce nouveau système a été intégré à bon nombre d'appareils et de logiciels de reprographie numérique.

Satisfaction de la demande de billets

Il ne suffit pas que les billets soient sûrs; les Canadiens doivent pouvoir se les procurer quand et où ils en ont besoin. Pour la Banque, cela signifie prévoir la demande, gérer les stocks et mener à bien les préparatifs complexes qu'exige la mise en circulation d'une nouvelle série. Son personnel travaille en relation étroite avec les institutions financières pour que le système national de distribution des billets fonctionne avec efficience. À la fin de 2002, l'encours des billets était de 41,1 milliards de dollars, une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

En 2002, la Banque a entrepris une revue de sa stratégie de gestion des stocks de billets avec le concours d'un professeur de l'Université de l'Alberta. Elle a également effectué des recherches qui sont venues confirmer que le public a moins de mal à reconnaître les caractéristiques de sécurité et à vérifier l'authenticité d'un billet lorsque ce dernier est en bon état. Par conséquent, la Banque prévoit remplacer les billets usés plus rapidement afin d'élever la qualité générale des billets en circulation. Les effets de ce changement de stratégie se feront sentir au cours des prochaines années.

OTTAWA

Équipe chargée de l'observation et de la communication sur les billets de banque

Tel. : 1 888 513-8212
Telec. : (613) 782-7533
Courriel : education@banqueducanada.ca
Site Web : www.banqueducanada.ca

Musée de la monnaie

Tel. : (613) 782-8914
Telec. : (613) 782-7761
Courriel : museum-musee@banqueducanada.ca

On trouvera à la page 70 les coordonnées du personnel des bureaux régionaux de la Banque.

différents aspects de la conception, de la production et de la distribution des billets et de collaborer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'implantation de nouvelles technologies.

La participation de la Banque au Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales, établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10 et présidé par un de ses cadres supérieurs, témoigne de son engagement envers l'effort international. Ce groupe a eu pour principale tâche de mettre au point un système pour déjouer la contrefaçon reposant sur des procédés informatiques. En 2002, ce nouveau système a été intégré à bon nombre d'appareils et de logiciels de reprographie numérique.

Satisfaction de la demande de billets

Il ne suffit pas que les billets soient sûrs; les Canadiens doivent pouvoir se les procurer quand et où ils en ont besoin. Pour la Banque, cela signifie prévoir la demande, gérer les stocks et mener à bien les préparatifs complexes qu'exige la mise en circulation d'une nouvelle série. Son personnel travaille en relation étroite avec les institutions financières pour que le système national de distribution des billets fonctionne avec efficience. À la fin de 2002, l'encours des billets était de 41,1 milliards de dollars, une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

En 2002, la Banque a entrepris une revue de sa stratégie de gestion des stocks de billets avec le concours d'un professeur de l'Université de l'Alberta. Elle a également effectué des recherches qui sont venues confirmer que le public a moins de mal à reconnaître les caractéristiques de sécurité et à vérifier l'authenticité d'un billet lorsque ce dernier est en bon état. Par conséquent, la Banque prévoit remplacer les billets usés plus rapidement afin d'élever la qualité générale des billets en circulation. Les effets de ce changement de stratégie se feront sentir au cours des prochaines années.

Comment joindre les responsables du programme relatif à l'observation de la loi et à la communication sur les billets de banque

OTTAWA :

Équipe chargée de l'observation et de la communication sur les billets de banque

Tél. : 1 888 513-8212
Téléc. : (613) 782-7533
Courriel : education@banqueducanada.ca
Site Web : www.banqueducanada.ca

Musée de la monnaie

Tél. : (613) 782-8914
Téléc. : (613) 782-7761
Courriel : museum-musee@banqueducanada.ca

On trouvera à la page 70 les coordonnées du personnel des bureaux régionaux de la Banque.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Monnaie se sont établies à 78,8 millions de dollars en 2002, soit environ 33 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque (non compris les coûts relatifs à la restructuration et les coûts connexes). Cette somme représente une hausse de 13,2 millions par rapport à 2001.

Une bonne partie de cette augmentation est liée à la production et à la distribution de billets en quantité suffisante pour répondre à la demande et constituer des stocks en prévision du lancement de la nouvelle coupure de 5 dollars.

Des fonds supplémentaires ont aussi été alloués au développement des activités de sensibilisation du public à la contrefaçon ainsi qu'à la conception de caractéristiques de sécurité améliorées destinées à protéger l'intégrité de notre monnaie.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Monnaie

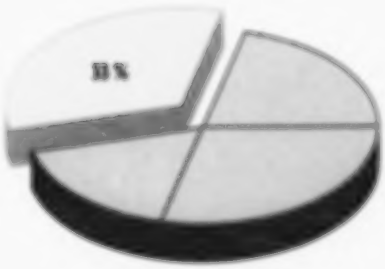

La salle des marchés de la Banque

SERVICES DE BANQUE CENTRALE

Les deux principales responsabilités associées à la fonction Services de banque centrale sont la promotion de la stabilité financière et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.

Promotion de la stabilité financière

La confiance dans les institutions financières, les marchés et les systèmes de compensation et de règlement est essentielle à la bonne marche de l'économie, au Canada comme à l'étranger. La promotion de la sûreté et de l'efficience de ces composantes fondamentales du système financier constitue une activité importante de la Banque et d'autres organismes du secteur public.

Initiatives prises par la Banque en 2002

Dans le cadre de ses efforts de promotion de la stabilité financière, la Banque :

- a lancé la Revue du système financier. Cette nouvelle publication semestrielle vise à mieux renseigner le public sur l'évolution du système financier canadien et à stimuler la discussion dans ce domaine.
- a accru les ressources affectées à l'étude des questions relatives à la stabilité financière et a commencé à organiser un colloque sur le sujet, qui aura lieu au deuxième semestre de 2003.

Systèmes de compensation et de règlement[6]

Surveillance générale des principaux systèmes

La Banque contribue à la stabilité financière en assurant la surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement du pays, conformément aux dispositions de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. L'année 2002 a été particulièrement chargée pour la Banque à cet égard. L'événement le plus marquant a sans doute été l'entrée en fonction de la CLS Bank (Continuous Linked Settlement), qui offre un service de règlement en continu des opérations de change. Il s'agit d'une banque à vocation spécifique qui est conçue de manière à éliminer presque entièrement le risque associé au règlement de ces opérations.

Étant donné que le dollar canadien fait partie du groupe initial de devises traitées par la CLS Bank, la Banque du Canada compte parmi les banques centrales qui ont étudié les mesures de gestion du risque proposées. Au début de septembre 2002, le gouverneur de la Banque du Canada a assujetti la CLS Bank aux dispositions de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. La Banque du Canada doit au premier chef s'assurer qu'une protection adéquate existe contre tous les risques liés au règlement des opérations où intervient le dollar canadien.

En 2002, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) a poursuivi ses efforts en vue de créer un système de compensation et de règlement qui traitera la quasi-totalité des opérations sur titres au Canada, y compris celles qui portent sur les actions négociées en bourse. Ce nouveau système, appelé CDSX, s'appuie sur les mécanismes éprouvés de gestion du risque du Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM). Il devrait devenir opérationnel au premier semestre de 2003 et être désigné en vertu de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*.

L'Association canadienne des paiements (ACP) exploite deux systèmes de paiement, le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR). À l'heure actuelle, le rôle du SACR se limite essentiellement au traitement et au règlement des paiements de détail, puisque la plupart des gros paiements qui y transitaient ont été pris en charge par le STPGV. En se fondant sur une analyse approfondie de la Banque du Canada, le gouverneur a décidé que l'exploitation du SACR ne comporte pas de risque systémique. La *Loi sur la compensation et le règlement des paiements* ne s'appliquera donc pas à ce système. En outre, la Banque continue d'inciter les membres de l'ACP à

6. Le site Web de la Banque (www.banqueducanada.ca) fournit des renseignements détaillés sur les systèmes de paiement et autres systèmes de compensation et de règlement.

transférer le règlement des gros paiements du SACH au SYSTAC. S'en ajoute l'ACP, mis en service en février 2003 avec comme règle d'entrée le règlement des chèques payés de 25 millions de dollars et plus par le SACH.

Mise à jour des lignes directrices applicables aux systèmes de compensation et de règlement

En 2002, la Banque a mis à jour ses lignes directrices et ses normes minimales applicables aux systèmes de paiement de compensation et de règlement qui sont assujettis aux dispositions de la Loi. Les nouvelles normes intègrent celles qui ont été publiées récemment par la Banque des Règlements internationaux et par l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières.

Examen opérationnel des systèmes de compensation et de règlement

La Banque contribue de façon très particulière à la fiabilité et à l'efficience des systèmes de compensation et de règlement en offrant divers services, dont la tenue des comptes que les participants de ces systèmes doivent détenir pour remplir leurs obligations et l'accès de liquidités aux opérations et aux mécanismes de ces systèmes. Elle a aussi accepté de faire office de banque de la CLS Bank, c'est-à-dire de recevoir et d'effectuer les paiements au nom de cette institution. De plus, la Banque du Canada a collaboré avec la CLS Bank et ses participants canadiens afin d'établir des mesures de contingence en cas de perturbations. Il relève opérationnellement au sein du SYSTAC ou chez ses utilisateurs. Depuis l'entrée en fonction de la CLS Bank, la Banque, à l'instar de l'ACP et de la CDS, a accru de sept heures le délai de ses pouvoirs de traitement qui commence maintenant plus après minuit.

Examen de la planification de la poursuite des activités à l'échelle du système financier

La résilience du système financier canadien revêt de l'importance non seulement pour ses participants, mais aussi pour les autres agents économiques. Des événements tels que la tempête de glace verglaçante qui a frappé l'est canadien et le Québec en 1998, la panne subie à l'an 2000 et les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont mis en lumière à quel point les participants du système financier dépendent les uns des autres pour assurer la poursuite de leurs activités. En 2002, la Banque a amorcé divers travaux du secteur financier à amorcer la fin visant sur la solidité des plans de poursuite des activités qui sont indispensables au fonctionnement du système et de l'économie en général. Elle a également révisé et amélioré ses propres mesures de contingence et plans de poursuite des activités.

Promotion de la stabilité financière internationale

La Banque a continué de participer activement à l'élaboration d'un cadre de référence des crises financières internationales. Soulignons en particulier la publication, en janvier, d'un plan d'action par les membres du G-7 visant à rendre plus prévisibles les mesures à leur disposition à corriger les problèmes dans les économies de marché émergentes. Une version de ce plan d'action, un accord à ce sujet sur la nécessité de limiter la couverture des banques de fonds officiels, tout comme des procédures et des critères clairs portant sur ces concours. Le plan d'action propose également l'adoption d'une double démarche pour faciliter la résolution des crises. Le premier volet consisterait à inciter les clients d'une collectivité dans les comités d'emprunt des pays et, le deuxième, à mettre en place le mécanisme plus formel qui a été suggéré relativement à la restructuration de la dette souveraine.

La Banque fait partie de plusieurs groupes mondiaux qui s'occupent des questions liées à la stabilité financière internationale. Avec le G20 et le Groupe sur la stabilité financière (FSF). En 2002, les pays membres du G20, dont les représentants se sont rencontrés en Inde en novembre, se sont penchés plus particulièrement sur la vulnérabilité ainsi que

financier

Pour atteindre les objectifs de son plan à moyen terme, la Banque continue de développer sa capacité de recherche sur le système financier. Certains de ses travaux sont effectués avec des chercheurs de l'extérieur. Les travaux récents ont porté sur :

- l'élaboration de modèles de contrats financiers et de contagion ;
- les effets du regroupement au sein du secteur financier sur la liquidité des marchés et le risque systémique ;
- la création de modèles de systèmes de paiement pouvant servir à évaluer la probabilité d'événements porteurs de risque systémique ;
- le comportement des participants et le risque opérationnel dans les systèmes de compensation et de règlement ;
- l'observation et l'analyse des tendances récentes sur les marchés des capitaux.

Un thème a particulièrement retenu l'attention : l'amélioration des données sur les marchés de capitaux du Canada et l'évaluation de l'efficience de ces marchés.

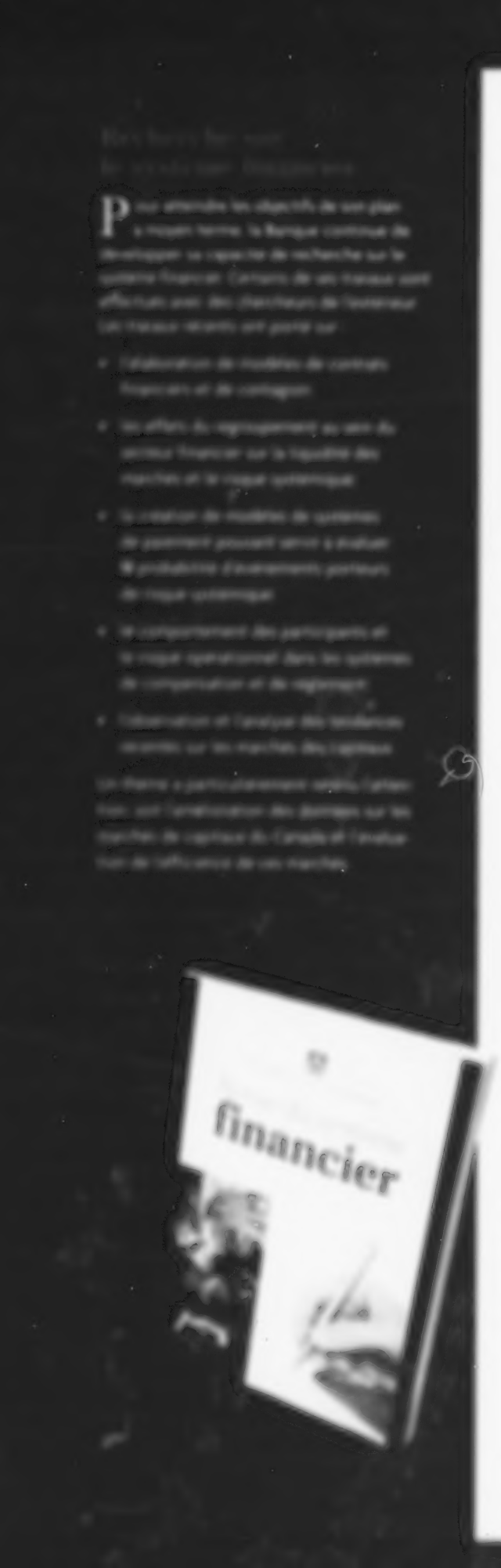

sur la résolution des crises et la lutte contre le financement des activités terroristes. L'automne dernier, la Banque a été l'un des hôtes de la réunion du FSF à Toronto. Ce forum cherche à promouvoir la stabilité financière internationale, l'amélioration du fonctionnement des marchés et la réduction du risque systémique par l'échange d'information et la collaboration à l'échelle mondiale des autorités de supervision et de surveillance du secteur financier.

Comme par les années passées, des employés de la Banque ont fourni une assistance technique à divers pays et ont participé à certaines missions du Programme d'évaluation du secteur financier exercées par le Fonds monétaire international.

Marchés financiers

L'un des principaux défis des marchés financiers en 2002 a été de rétablir la confiance en leur intégrité après l'effondrement d'Enron et l'éclatement d'autres scandales dans des entreprises américaines. La Banque a apporté sa contribution au débat sur ces questions par l'entremise des allocutions du gouverneur et de sa participation à diverses tribunes sur les politiques publiques.

La Banque travaille également en partenariat avec d'autres organismes gouvernementaux et acteurs du marché en vue d'améliorer le fonctionnement des marchés canadiens, en particulier ceux des titres à revenu fixe. C'est ainsi qu'en 2002, elle a collaboré avec l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et divers autres opérateurs du marché pour perfectionner la méthode qui permet de déterminer quotidiennement les taux d'intérêt de référence, ces taux servant à établir le prix des contrats de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers. La Banque a aussi appuyé les autorités canadiennes en valeurs mobilières dans leurs efforts pour réglementer adéquatement les systèmes de négociation parallèles des titres à revenu fixe et elle a soutenu l'Association canadienne des marchés des capitaux dans ses initiatives visant à promouvoir le traitement direct sur les marchés financiers canadiens.

Gestion financière

En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit au gouvernement canadien des services de trésorerie et des services bancaires ainsi que des conseils sur la gestion de la dette publique. Cet appui vise à aider le gouvernement à réaliser son objectif à cet égard, qui est d'avoir accès à un financement stable et à faible coût.

Services de trésorerie et services bancaires, et conseils sur la gestion de la dette

Les initiatives lancées en 2002 en matière de gestion de la dette ont surtout porté sur le renforcement des capacités d'analyse de la Banque dans ce domaine et le perfectionnement du programme de rachat d'obligations. Des recherches ont été menées pour mettre au point une méthode raffinée de simulation servant à l'analyse des arbitrages entre les coûts et les risques associés à la structure de la dette. Des améliorations ont été apportées au programme de rachat d'obligations après consultation des opérateurs du marché. Parmi elles, mentionnons des mesures permettant aux investisseurs d'échanger des titres d'État en circulation contre de nouveaux titres d'une émission de référence ainsi qu'un chargement de l'inventaire des obligations admissibles au rachat. En outre, l'intervalle entre l'heure limite de dépôt des offres et l'annonce des résultats d'une adjudication régulière a été réduit de moitié en 2002, passant de 15 à 10 minutes; il avait été abaissé de 30 à 15 minutes l'année précédente.

Placement des fonds de l'État

La Banque voit au placement des soldes de trésorerie en dollars canadiens et des réserves de change du gouvernement.

Ces soldes de trésorerie varient entre 1 et 15 milliards de dollars et se rapprochent généralement de la limite supérieure de cette

Soldes non réclamés

Les banques et les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens du pays qui sont inactifs depuis dix ans.

Les particuliers peuvent utiliser la fonction de recherche qu'ils trouveront à la page des soldes non réclamés du site Web de la Banque (www.banqueducanada.ca) pour vérifier s'ils sont propriétaires de l'un d'entre eux et connaître la façon de recouvrer leurs fonds, le cas échéant. On peut également obtenir des renseignements sur les soldes non réclamés en s'adressant à l'un des bureaux régionaux de la Banque (dont les adresses figurent à la page 70), en appelant sans frais au 1 888 891-6398 ou encore en écrivant à l'adresse électronique suivante : soldesnr@banqueducanada.ca.

En 2002, le montant des soldes non réclamés que les institutions financières ont transférés à la Banque a atteint 31,0 millions de dollars. Par ailleurs, la Banque a répondu à plus de 21 100 demandes de renseignements généraux, effectué plus de 45 000 recherches et versé au total 7,5 millions de dollars à quelque 6 900 ayants droit.

fourchette avant les paiements trimestriels de capital et d'intérêts. En 2002, un nouveau cadre a été établi pour le placement des soldes de trésorerie du gouvernement qui sont mis aux enchères à la séance du matin. Comme il se fonde sur l'utilisation de garanties, ce cadre favorise une plus grande participation aux adjudications et réduit l'exposition au risque de crédit.

Les réserves de change servent à répondre aux besoins généraux de liquidités du gouvernement et à financer les interventions visant à favoriser un comportement ordonné du dollar canadien sur le marché des changes. À la fin de 2002, elles s'élevaient à 37,2 milliards de dollars É.-U., en hausse par rapport au chiffre de 34,2 milliards enregistré à la fin de 2001, à la faveur principalement de la réévaluation qu'ont connue les réserves de devises par suite de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar américain. Les travaux effectués dans ce secteur ont couvert trois grandes initiatives. La première était le renouvellement des lignes de crédit du gouvernement auprès de banques étrangères. Les deux autres initiatives avaient pour objet d'aider la Banque à mieux maîtriser les risques associés au portefeuille du Compte du fonds des changes. L'une d'elles consistait plus particulièrement à établir un nouveau mode de remise des garanties, assorti d'un programme de mise en pension, dans le but de faciliter la gestion du risque de crédit auquel est exposé le gouvernement à l'égard des institutions financières faisant office de contrepartie dans des swaps de devises, des contrats de change à terme et des placements sous forme de dépôts. L'autre projet portait sur la mise en place d'un nouveau système de négociation, de gestion du portefeuille, de maîtrise du risque et de comptabilité pour le Compte du fonds des changes.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Services de banque centrale

Les dépenses d'exploitation se rapportant à la fonction Services de banque centrale se sont élevées à 41,0 millions de dollars en 2002, ce qui représente environ 17 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque (exclusion faite des coûts relatifs à la restructuration et des coûts connexes). La hausse de 9,9 millions de dollars par rapport à 2001 est attribuable à un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque a assumé pour la première fois en 2002 les coûts d'une année complète d'application du plan antisinistre amélioré concernant ses systèmes de soutien à la compensation et au règlement des transactions financières. De plus, le nombre des employés affectés aux questions de stabilité financière a augmenté l'an dernier, et la Banque a lancé une nouvelle publication intitulée la *Revue du système financier*. En ce qui a trait à la gestion financière, la Banque a renforcé ses capacités sur les plans analytique et opérationnel et accru ses recherches sur la stratégie de la gestion de la dette publique.

Retour sur le passé : affiches des années 1940 et 1950 faisant la promotion des obligations d'épargne du Canada. Archives de la Banque du Canada

SERVICES RELATIFS AUX TITRES DESTINÉS AUX PARTICULIERS

C'est dans le cadre du programme fédéral de placement des titres au détail que sont émises les traditionnelles obligations d'épargne du Canada (OEC), encaissables à n'importe quel moment, et les obligations à prime du Canada (OPC), qui sont assorties, à l'émission, d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC, mais qui ne peuvent être encaissées qu'une fois l'an. Les particuliers peuvent acheter ces titres par l'intermédiaire d'un réseau d'agents vendeurs, au sein d'entreprises participant au Programme d'épargne-salaire, ou encore directement par téléphone ou par Internet.

Objectifs de l'impartition

- Réduction des coûts du programme de placement des titres au détail et maintien de services de grande qualité
- Meilleure faculté d'adaptation aux besoins changeants du programme et du marché, particulièrement en ce qui a trait au commerce électronique
- Gestion efficace de tous les risques découlant de l'impartition
- Protection des emplois et amélioration des perspectives de carrière de la majeure partie du personnel affecté aux opérations liées aux titres au détail

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque est chargée de fournir des services de soutien des opérations et des systèmes, des services comptables ainsi que des conseils à l'appui du programme de placement des titres au détail. Ce programme relève du ministère des Finances, qui en confie la direction à son agence, Placements Épargne Canada; cette dernière est responsable des produits offerts et des stratégies de vente et de commercialisation.

En 2001, la Banque a imparti les services de soutien des opérations et des systèmes à la société EDS Canada. Elle considérait que ce transfert accroîtrait la souplesse et l'efficience des services administratifs qu'elle fournit au programme de placement des titres au détail tout en lui permettant de continuer à s'acquitter de ses responsabilités d'agent financier. Et c'est de fait ce qui s'est passé en 2002, soit la première année complète de mise en application de l'entente avec EDS. Les coûts ont diminué de plus de 4 %, et les niveaux de service stipulés ont constamment été respectés. Les infrastructures d'EDS utilisant le réseau téléphonique et Internet ont été améliorées de manière à ce que l'on puisse traiter de façon efficiente un plus grand nombre de communications avec les clients; différentes initiatives touchant les opérations ont aussi été amorcées pour permettre de tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre le commerce électronique.

Le partenariat qui s'est bâti entre la Banque et EDS a jeté les bases d'une réussite durable. Les risques habituellement associés à l'impartition d'activités ont été étroitement gérés, et un pourcentage élevé d'anciens employés de la Banque travaillent toujours dans le secteur de la gestion des titres au détail, assurant ainsi le maintien de services de grande qualité. Les objectifs qui avaient été fixés pour l'impartition continueront de servir de cadre général pour l'évaluation du succès de ce partenariat.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se rapportant aux Services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont élevées à 70,3 millions de dollars, soit 29 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque (à l'exclusion des coûts relatifs à la restructuration et des coûts connexes). En septembre 2001, la Banque a imparti à la société EDS Canada les opérations liées aux titres au détail. En 2002, les dépenses associées à cette fonction ont diminué de 3,3 millions de dollars par rapport à celles de l'année précédente, ce qui tient aux économies générées par l'impartition. Par ailleurs, tous les coûts engagés pour appuyer le programme de placement des titres au détail sont recouvrés auprès du gouvernement fédéral.

Part des dépenses totales attribuable à la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

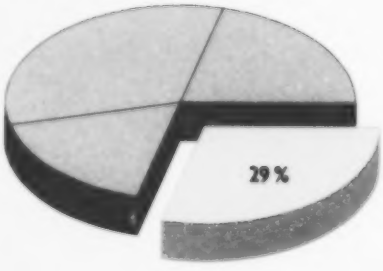

SOMMAIRE FINANCIER

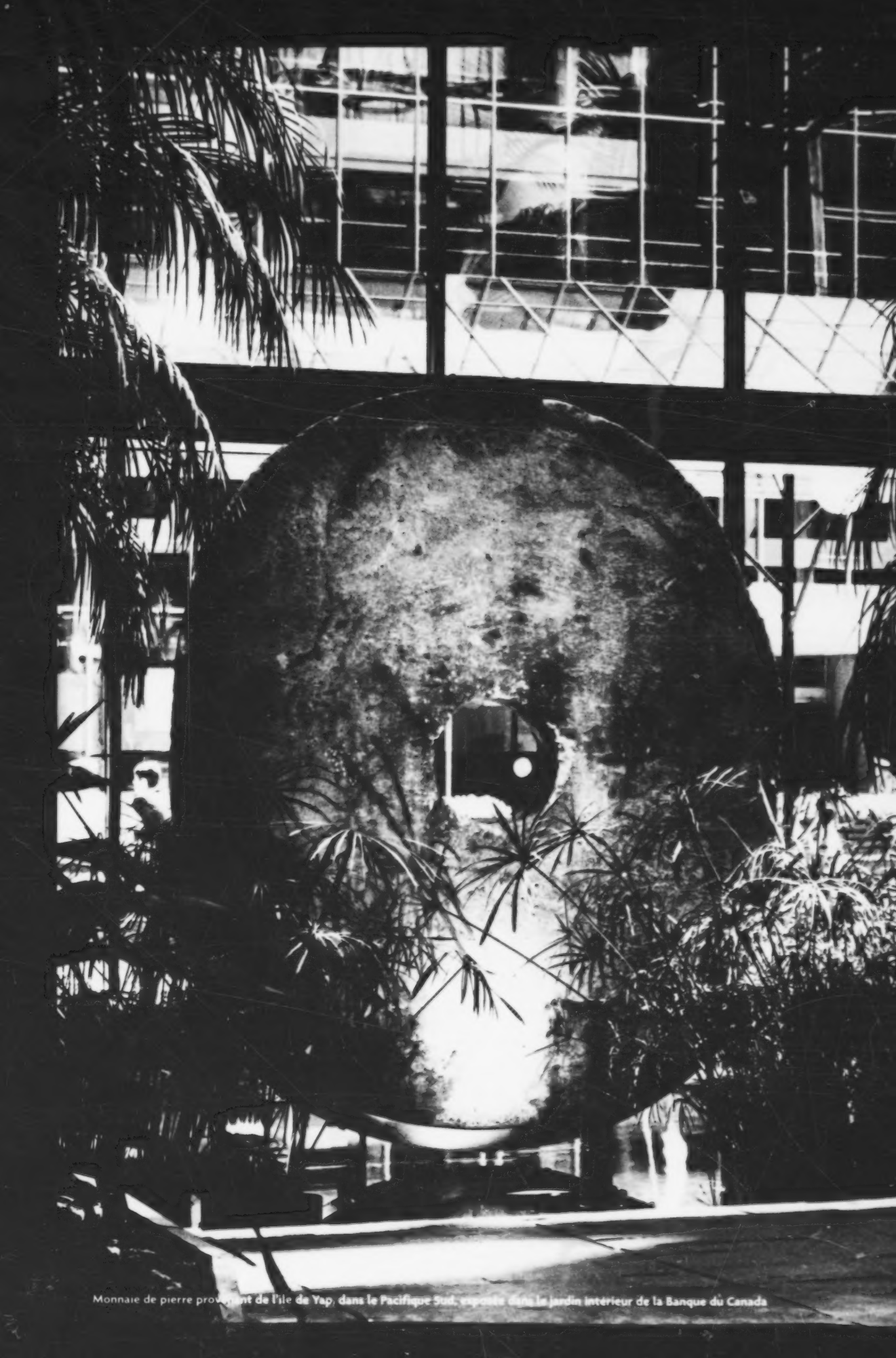

Monnaie de pierre provenant de l'île de Yap, dans le Pacifique Sud, exposée dans le jardin intérieur de la Banque du Canada

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus de placements

En raison de la baisse du rendement de son portefeuille de titres, les revenus totaux que la Banque tire de ses placements ont diminué de 6 % en 2002 pour s'établir à 2,0 milliards de dollars. Les dépenses ayant totalisé 0,2 milliard, les revenus nets qu'elle a versés au gouvernement canadien en 2002 se sont élevés à 1,8 milliard de dollars, contre 2,0 milliards l'année précédente.

Les revenus nets ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de la gestion de la Banque. Celle-ci intervient sur les marchés financiers pour favoriser l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés en matière de politique monétaire et non pour maximiser ses revenus, lesquels sont largement fonction des taux d'intérêt. Le niveau des dépenses d'exploitation permet donc mieux de juger de l'utilisation qu'elle fait des deniers publics.

Dépenses d'exploitation

Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

La Banque procède à une revue périodique des activités relatives à ses trois fonctions principales — la Politique monétaire, la Monnaie et les Services de banque centrale — en gardant bien présents à l'esprit son rôle d'organisme chargé de la formulation de politiques publiques, les besoins de ses clients ainsi que l'efficience et l'efficacité de ses opérations. De 1994 à 2000, les dépenses d'exploitation de l'institution dans chacun de ces secteurs d'activité ont diminué chaque année, sauf en 1999, où les préparatifs du passage à l'an 2000 ont occasionné des charges supplémentaires. En 2001 et à nouveau en 2002, les dépenses d'exploitation pour ces fonctions essentielles ont augmenté en raison des nouveaux besoins et priorités décrits dans les sections précédentes du présent rapport.

En 2002, les dépenses d'exploitation liées aux fonctions principales de la Banque se sont accrues de 30,8 millions de dollars, soit 22 %. Comme elle en fait état dans la section consacrée au compte rendu d'intendance, la Banque a commencé à mettre en place plusieurs nouvelles priorités stratégiques : l'élargissement de la portée de ses recherches sur des questions touchant l'ensemble de l'économie; l'augmentation des effectifs de ses bureaux régionaux; l'implantation de la nouvelle stratégie relative aux billets de banque; le renforcement

Dépenses d'exploitation
Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

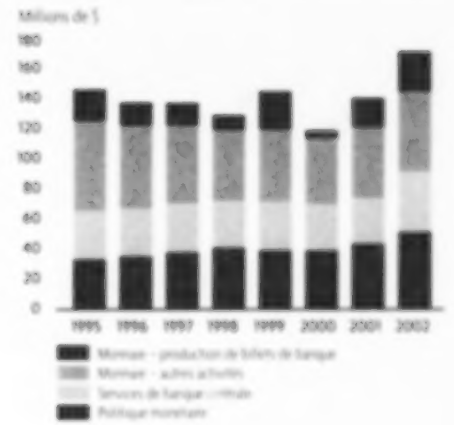

de son apport au développement des marchés financiers, et la mise en œuvre de nouvelles initiatives et technologies afin de maintenir son niveau d'excellence au chapitre des opérations et de la gestion des risques dans le domaine de la gestion financière. Les dépenses de soutien associées à ces initiatives ont augmenté en 2002, tout comme les coûts liés aux avantages sociaux. La montée des dépenses de la Banque a été partiellement compensée par les économies découlant de la restructuration des services généraux, qui se poursuivra en 2003.

Compte tenu des objectifs du plan à moyen terme de la Banque pour la période 2003-2005, une nouvelle hausse des dépenses d'exploitation pour ces fonctions essentielles est prévue en 2003.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque fournit des services administratifs à Placements Épargne Canada, l'agence du ministère des Finances chargée depuis sa création en 1996 du programme de placement des titres au détail du gouvernement. En septembre 2001, la Banque a imparti à EDS Canada les opérations liées aux titres au détail et a mis sur pied à l'interne une nouvelle entité, le Bureau de gestion de la dette, dont le mandat consiste à veiller au respect de toutes les obligations contractuelles des fournisseurs externes.

En 2002, malgré une hausse du volume de traitement, les dépenses associées à la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers ont baissé de 3,3 millions de dollars (soit de plus de 4 %) par suite des gains d'efficience résultant de l'impartition. Les dépenses directes qui doivent être engagées dans le cadre du programme de placement des titres au détail, et notamment celles qu'EDS facture à la Banque, sont recouvrées auprès du gouvernement fédéral. Parallèlement à l'externalisation des opérations liées aux titres au détail, la Banque assume maintenant la part des frais d'administration générale qu'elle se faisait auparavant rembourser par le gouvernement fédéral. L'impartition a également entraîné un transfert de dépenses de la catégorie des traitements à celle des services et fournitures.

Dépenses d'exploitation
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

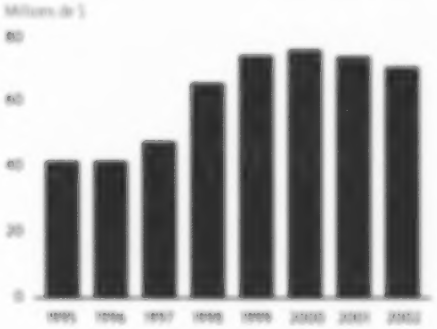

Restructuration des services généraux

Conséquemment à l'impartition des opérations liées aux titres au détail, la Banque a lancé un projet de restructuration visant la mise en place d'une approche intégrée et adaptée à sa taille réduite pour la prestation efficiente de ses services généraux. Les coûts de restructuration non renouvelables se sont chiffrés à 14,3 millions de dollars en 2002, ce qui porte à 28,2 millions l'ensemble des coûts relatifs à ce projet pour les deux dernières années. Grâce à cette initiative, la Banque a commencé en 2002 à réaliser des économies sur le plan opérationnel. Celles-ci devraient dépasser d'ici 2005 les sommes investies dans le projet.

Salaires et avantages sociaux

En 2002, les dépenses salariales totales de la Banque ont baissé de plus de 16 %, en raison de la réduction des effectifs qu'ont entraînée l'impartition des opérations liées aux titres au détail et la restructuration des services généraux. Cette diminution des dépenses salariales a été en partie neutralisée par l'embauche de ressources supplémentaires venues appuyer les nouvelles priorités stratégiques de la Banque et par le rajustement des échelles de salaire en fonction du marché. Ces différents changements ont eu pour effet de modifier considérablement la composition du personnel de la Banque, qui compte maintenant une plus forte proportion d'analystes et de chercheurs.

La Banque offre à ses employés des régimes de pension à prestations déterminées auxquels ces derniers cotisent à des taux prévisibles ainsi qu'un programme d'avantages sociaux flexibles comportant diverses couvertures d'assurance, notamment médicale. Le coût total de ces avantages sociaux s'est accru en 2002, du fait surtout des modifications apportées aux régimes de pension en vue d'en assurer le caractère concurrentiel et de la baisse des coûts liés aux différents régimes d'avantages sociaux.

L'actif des régimes de pension de la Banque excède l'obligation au titre des prestations constituées. Le surplus, évalué conformément aux lignes directrices de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, peut varier considérablement d'une année à l'autre. Comme l'indiquent les états financiers de la Banque, le surplus totalisait environ 27 millions de dollars à la fin de 2002, par rapport à 294 millions l'année précédente. En vue d'évaluer la viabilité financière de ses régimes de pension à long terme, la Banque effectue périodiquement des évaluations actuarielles. Selon la dernière évaluation, l'excédent actuariel se chiffrait à environ 180 millions de dollars à la fin de 2001. Il devait s'établir à quelque 130 millions à la fin de 2002.

Dépenses salariales
Politique monétaire, Monnaie, Services de banque centrale et Services relatifs aux titres émis/mis aux particuliers

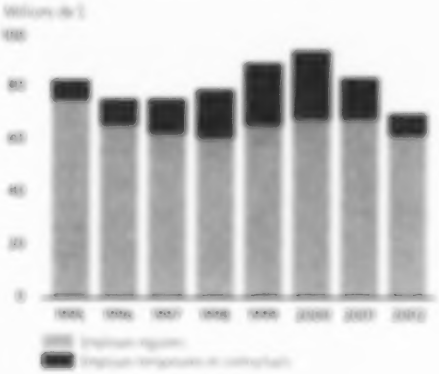

ÉTATS FINANCIERS

(Exercice clos le 31 décembre 2002)

[illegible]

[illegible]

Les états financiers de la Banque du Canada, qui ont pour [illegible], ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et conformes à ces critères. Les états financiers qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette direction. La direction reconnaît la [illegible] de la préparation des états financiers dans les états financiers et elle a pris les mesures voulues dans la Banque pour [illegible] les états financiers.

L'[illegible] de cette responsabilité, la direction a établi et mis en place des systèmes et des [illegible] de contrôle financier et de contrôle de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et enregistrées correctement, les données financières sont fiables, l'actif est bien protégé, le passif est constaté et les opérations sont effectuées. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui a notamment [illegible] l'ensemble de façon continue les mécanismes de contrôle internes et leur mise en application.

Le Conseil d'administration [illegible] et ce par la direction s'emploie aux obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Comptabilité [illegible] à l'exercice par l'intermédiaire de son comité de la vérification. Le membre de ce comité en sont et celles de employés de la Banque. Il [illegible] des commissaires financières appropriées, et se réunit [illegible] au moins trois fois par [illegible]. Le Comité de la vérification a [illegible] les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et les faire approuver par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, la vérificatrice interne et les vérificateurs externes de la Banque, auxquels sont donnés [illegible] un accès [illegible] aux procès-verbaux [illegible] des vérificateurs externes de la Banque et examine tous les services que ceux-ci fournissent [illegible], le Comité est [illegible] d'veiller [illegible] [illegible] et procédures comptables [illegible] [illegible] ou la [illegible], y [illegible] [illegible] [illegible] les états financiers et le [illegible] ou ceux-ci [illegible] d'veiller [illegible] [illegible] [illegible] qui sont [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible].

Les états financiers de la Banque ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets [illegible] [illegible], [illegible], conformément aux normes [illegible] de [illegible] [illegible]. Leur [illegible] rapport figure [illegible].

[illegible]
D. [illegible], [illegible]

[illegible]
[illegible], [illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[

BANQUE DU CANADA

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	2002	2001
	En millions de dollars	
REVENUS		
Revenus de placements, après déduction des intérêts payés sur les dépôts, soit 8,3 millions de $ (23,2 millions de $ en 2001)	**2 016.6**	2 149.2
DÉPENSES par fonction (notes 1 et 3)		
Politique monétaire	**51.1**	43.4
Monnaie	**78.0**	63.6
Services de banque centrale	**41.0**	33.1
	170.9	140.1
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers — Dépenses	**70.3**	73.6
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers — Coûts relatifs à l'impartition	–	23.2
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers — Dépenses recouvrées	**(70.3)**	(96.8)
	170.9	140.1
AUTRES DÉPENSES		
Coûts relatifs à la restructuration et coûts connexes (note 11)	**25.3**	28.7
	196.2	168.8
REVENU NET VERSÉ AU COMPTE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	**1 822.4**	1 980.4

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

BILAN

au 31 décembre 2002

	2002	2001
ACTIF	(en millions de dollars)	
Dépôts en devises étrangères		
Devises américaines	674,2	391,9
Autres devises	4,4	3,8
	678,6	395,7
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	534,9	647,3
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du Canada	13 113,1	12 605,6
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	8 571,3	8 799,8
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, n'échéant pas dans les trois ans	18 648,7	16 976,7
Autres bons	–	428,8
Autres placements	2,6	2,6
	40 335,7	38 813,5
Immeubles de la Banque (note 5)	135,1	149,2
Autres éléments de l'actif		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	1 904,8	1 410,7
Tous les autres éléments de l'actif (note 6)	369,7	387,9
	2 274,5	1 798,6
	43 958,8	41 804,5

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

PASSIF ET CAPITAL	2002	2001
	En millions de dollars	
Billets de banque en circulation	**41 146,7**	38 820,6
Dépôts		
Gouvernement du Canada	**534,6**	1 005,2
Banques	**1 065,5**	1 307,1
Autres membres de l'Association canadienne des paiements	**125,8**	23,8
Autres dépôts	**415,0**	289,6
	2 140,9	2 625,7
Passif en devises étrangères		
Gouvernement du Canada	**516,2**	224,6
Autres éléments du passif		
Tous les autres éléments du passif	**125,0**	103,6
	43 928,8	41 774,5
Capital		
Capital-actions (note 7)	**5,0**	5,0
Réserve légale (note 8)	**25,0**	25,0
	30,0	30,0
	43 958,8	41 804,5

D.A. Dodge, gouverneur

S. Vokey, c.a., comptable en chef

Au nom du Conseil

J.S. Lanthier, C.M., F.C.A.,
président du Comité de la vérification

P. Massicotte, administrateur principal

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

1. Les fonctions de la Banque

Les responsabilités de la Banque du Canada sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après. Les dépenses inscrites dans l'*État des revenus et dépenses* sont ventilées selon ces quatre fonctions conformément au modèle de répartition de la Banque.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque conçoit les billets de banque canadiens (y compris les éléments anticontrefaçon), émet et distribue les billets neufs et remplace les billets endommagés.

Services de banque centrale

Cette fonction vise la promotion de la stabilité du système financier et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soient assurés divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à un soutien efficient des opérations et des systèmes. Elle recouvre le coût complet des opérations liées aux titres destinés aux particuliers.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et de ses statuts administratifs en matière de comptabilité et de divulgation. Comme la position de liquidité et de trésorerie de la Banque ne revêt pas un intérêt important pour les lecteurs des présents états financiers, un état des flux de trésorerie n'a pas été établi. On peut trouver des renseignements concernant les activités de la Banque dans l'*État des revenus et dépenses* et le *Bilan*.

Les principales conventions comptables de la Banque sont énumérées ci-dessous :

a) Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Banque est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Le coût de ces régimes est établi par calculs actuariels en fonction d'une évaluation du coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, qui est effectuée selon la méthode de répartition des prestations. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes ainsi que les soldes transitoires sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée moyenne résiduelle d'activité des participants actifs (douze ans). L'excédent des gains (pertes) actuariels nets dépassant 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif des régimes est amorti en fonction de la durée moyenne résiduelle d'activité des participants actifs (douze ans). L'actif des régimes est évalué à sa juste valeur pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu.

d) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

e) Avances

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements sont généralement des prêts à un jour entièrement garantis. Le taux d'intérêt qui est appliqué aux avances octroyées dans le cadre du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) est le taux officiel d'escompte. Dans le cas des avances effectuées dans le cadre du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), la Banque applique le taux d'escompte majoré d'une marge qui était de 125 points de base au 31 décembre 2002 (150 points de base en 2001).

f) Placements

Les placements, qui consistent surtout en bons du Trésor et en obligations du gouvernement du Canada, sont inscrits au coût d'achat et sont corrigés en fonction de l'amortissement de l'escompte ou de la prime d'émission; l'amortissement est calculé selon la méthode des taux de rendement constants dans le cas des bons du Trésor et des acceptations bancaires et selon celle de l'amortissement linéaire dans le cas des obligations. Cet amortissement ainsi que les gains ou pertes sur la réalisation de ces placements sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

g) Immeubles de la Banque

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement ainsi que le matériel informatique et les logiciels, qui sont inscrits à leur coût, moins l'amortissement cumulé. Les coûts d'acquisition de logiciels ne sont inscrits à l'actif que s'ils dépassent 2 millions de dollars. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

h) Prises en pension spéciales

Les prises en pension spéciales sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre d'acheter des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à la date de revente convenue, généralement le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des prises en pension spéciales au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux supérieur au taux cible annoncé. Les prises en pension spéciales sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur les marchés des titres du gouvernement canadien.

Le poste du bilan « Titres achetés dans le cadre de conventions de revente » représente le montant que la Banque recevra. Il englobe le coût de l'achat des bons du Trésor, des obligations et des intérêts courus sur les obligations ainsi que les intérêts perçus par la Banque. Les bons du Trésor et les obligations achetés dans le cadre de conventions de revente ne sont pas ajoutés aux placements de la Banque.

i) Dépôts

Les éléments du passif compris dans cette catégorie sont constitués de dépôts à vue en dollars canadiens. La Banque rémunère les soldes créditeurs des membres de l'Association canadienne des paiements (ACP) à l'issue du processus de règlement quotidien dans le STPGV à un taux correspondant à la limite inférieure de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 50 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte); quant aux soldes créditeurs des membres de l'ACP au terme du processus de règlement quotidien dans le SACR, elle les rémunère à un taux correspondant à la limite inférieure de cette même fourchette moins une marge qui était de 125 points de base au 31 décembre 2002 (150 points de base en 2001). Dans le cas des comptes spéciaux de dépôt que les participants au STPGV utilisent à titre de garantie, la Banque verse des intérêts calculés au taux officiel du financement à un jour moins une marge qui était de 6,25 points de base au 31 décembre 2002 (la même marge qu'en 2001).

j) Cessions en pension

Les cessions en pension sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre de vendre des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance, le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des cessions en pension au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux inférieur au taux cible annoncé. Les cessions en pension sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État dont le volume d'activité sur le marché des titres du gouvernement canadien dépasse un seuil donné.

k) Programme de prêt de titres

En 2002, la Banque a instauré un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties, et il s'agit généralement de prêts à un jour. Les titres prêtés continuent d'être ajoutés aux placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par l'institution sont imputées aux revenus à la date de l'opération.

l) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

3. Dépenses par catégorie

	2002	2001
	En millions de dollars	
Traitements	**69,9**	83,4
Avantages sociaux et autres frais de personnel	**15,3**	13,8
Coût des billets de banque	**31,9**	24,6
Entretien des immeubles	**17,9**	18,9
Services et fournitures	**90,5**	54,3
Amortissement	**24,3**	26,3
	249,8	221,3
Coûts relatifs à l'impartition	**–**	23,2
Dépenses recouvrées		
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	**(70,3)**	(96,8)
Autres	**(8,6)**	(7,6)
	170,9	140,1
Coûts relatifs à la restructuration et coûts connexes	**23,3**	28,7
Total	**194,2**	168,8

Les dépenses recouvrées sont constituées des droits que perçoit la Banque sur un certain nombre de services. Les dépenses recouvrées pour 2001 au titre des Services relatifs aux titres destinés aux particuliers incluent les coûts liés à l'impartition.

4. Placements

	2002			2001		
	En millions de dollars					
Titres	Coût après amortissement	Juste valeur marchande	Rendement moyen (%)	Coût après amortissement	Juste valeur marchande	Rendement moyen (%)
Bons du Trésor du Canada	13 113,1	13 126,3	3,0	12 605,6	12 655,3	3,3
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	8 271,3	8 883,8	3,6	8 799,8	9 133,9	6,0
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, n'échéant pas dans les trois ans	18 648,7	20 407,1	6,0	16 976,7	18 163,0	6,3
Autres bons	–	–		428,8	428,8	2,3
	40 233,1	42 417,2		38 810,9	40 381,0	
Autres placements	2,6	2,6		2,6	2,6	
	40 235,7	42 419,8		38 813,5	40 383,6	

En général, la Banque conserve ses bons du Trésor et ses obligations jusqu'à l'échéance. Les valeurs comptables après amortissement de ces placements avoisinent les valeurs nominales. Au 31 décembre 2002, aucun titre n'avait été prêté en vertu du programme de prêt de titres.

5. Immeubles de la Banque

	2002			2001		
	En millions de dollars					
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et bâtiments	167,5	78,3	89,2	167,5	74,9	92,6
Matériel informatique et logiciels	33,5	42,7	10,8	33,2	37,4	17,8
Autre équipement	135,5	105,9	29,6	139,4	102,4	37,0
	336,5	226,9	129,6	362,1	214,7	147,4
Projet en cours	5,5	–	5,5	1,8	–	1,8
	362,0	226,9	135,1	363,9	214,7	149,2

Le projet en cours a pour objet le remplacement des systèmes automatisés de la Banque servant à la gestion des réserves de change. L'amortissement, calculé sur cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire, débutera en 2003, au terme du projet.

6. Tous les autres éléments de l'actif

Dans cette catégorie figure l'intérêt couru sur des placements totalisant 267,9 millions de dollars (279,0 millions de dollars en 2001). Elle comprend également l'actif au titre des prestations constituées des régimes de pension, qui s'élève à 70,7 millions de dollars (55,6 millions en 2001).

7. Capital-actions

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune. Les actions ont été payées intégralement et, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, elles ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

8. Réserve légale

Le fonds de réserve établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada* représente la réserve légale de la Banque. Des prélèvements sur le revenu net de la Banque ont été accumulés à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne, en 1953, le montant maximal stipulé, soit 15,0 millions de dollars.

9. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. Les prestations de pension sont versées en vertu d'un régime de pension agréé et d'un régime de pension complémentaire. On trouvera dans le tableau ci-après des renseignements sur ces régimes.

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2002[a]	2001	2002[a]	2001
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Pour l'année				
Cotisations de la Banque	2,7	2,0	3,4	3,7
Cotisations des employés	5,1	0,4	–	–
Prestations versées	22,0	20,9	3,4	3,7
Dépense (revenu) au titre des régimes	(12,4)	(15,1)	15,3	14,7
Perte sur compression	–	–	2,7	6,9

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2002[a]	2001	2002[a]	2001
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Au 31 décembre				
Obligation au titre des prestations constituées	642,1	616,4	106,4	97,4
Juste valeur de l'actif des régimes	679,2	630,6	–	–
Excédent (déficit) des régimes	37,1	214,2	(106,4)	(97,4)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	70,7	55,6	(59,3)	(41,0)

a. Évaluation de l'actif des régimes de pension présentée dans les états financiers de 2002 à la date du 4 octobre 2002. Les chiffres de l'année précédente ont été modifiés afin de refléter l'évaluation au 31 décembre 2001.

L'augmentation de 125,7 millions de dollars (40,2 millions en 2001) qui a enregistrée l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de pension de 2001 à 2002 tient principalement aux facteurs suivants : la diminution du taux d'actualisation utilisé à des fins comptables, qui représente 24,2 millions de dollars (26,0 millions en 2001); la mise à jour des hypothèses économiques et démographiques, qui explique 30,1 millions de dollars (néant en 2001); et les changements apportés aux prestations de pension, qui comptent pour 10,0 millions de dollars (néant en 2001).

Les hypothèses actuarielles significatives (moyennes pondérées au 31 décembre) que retient la Banque pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2002	2001	2002	2001
Taux d'actualisation	5,50 %	5,75 %	5,50 %	5,99 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes pour l'année	6,00 %	5,70 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	3,80 %	4,00 %	3,80 %
	s. prime au rendement	s. prime au rendement	s. prime au rendement	s. prime au rendement

La Banque utilise les taux des obligations négociables du gouvernement du Canada. Ces taux sont inférieurs à ceux dont elle se sert pour les évaluations actuarielles des régimes de pension et se traduisent donc par un excédent moins élevé.

Aux fins de l'évaluation, le taux d'augmentation annuel hypothétique des frais d'hospitalisation assurés et du coût des médicaments par participant a été fixé à 9,0 %. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement durant dix ans pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite; quant au coût par participant des autres soins médicaux, il devrait augmenter de 3,0 % par an.

18. Engagements [illegible]

a) L'[illegible]

En 2001, la Banque a conclu un contrat à long terme visant la gestion des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2011. Au 31 décembre 2002, des montants fixes totalisant 119,2 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des montants variables qui sont fonction du volume des transactions traitées. La Banque recouvre le coût des services relatifs aux titres destinés aux particuliers auprès de Placements Épargne Canada.

Les engagements résultant des autres services de soutien totaliseront 1,1 million de dollars au cours des deux prochaines années.

b) Contrats de devises

La Banque a conclu un accord de swap de devises se chiffrant à 2 milliards de dollars É.-U. avec la Réserve fédérale des États-Unis, un autre d'un montant de 1 milliard de dollars canadiens avec la Banque du Mexique, et un troisième avec le Compte du fonds des changes du gouvernement canadien. Aucun tirage n'a été effectué sur ces mécanismes en 2002 et en 2001, et, par conséquent, il n'y avait aucun engagement découlant de contrats de devises en cours au 31 décembre 2002.

c) Contrats de vente

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des contrats d'achat et de vente de titres. Tous les engagements découlant de contrats en cours au 31 décembre sont réglés l'année suivante. Le tableau suivant montre l'encours de ces engagements.

	2002	2001
	(en millions de dollars)	
Contrats de vente — encours	1 998,1	1 811,1

Au 31 décembre 2002, l'encours des contrats de vente de titres conclus dans le cadre de prises en pension ajustables (taux applicable de 2,74 %) s'élevait à 1 998,1 millions de dollars, ces contrats prenant tous fin avant le 17 janvier 2003 (à la fin de 2001, des contrats totalisant 1 811,1 millions de dollars et prenant fin au plus tard le 2 janvier 2002 étaient toujours en cours).

9. Coûts de restructuration et coûts connexes

Imprimerie

En 2000, la Banque a mis sur pied un important projet en vue d'imprimer l'administration du programme fédéral de placement de titres au détail et de fournir du service privé tout en continuant d'assumer son rôle d'agent financier dans ce domaine. Aux termes d'un contrat établi avec CDS Canada, concernant la prestation des services de soutien à l'égard des opérations et des systèmes liés aux titres détenus aux particuliers, des employés de la Banque ont intégré les bureaux d'Ottawa de la société CDS. Le contrat, d'une durée de 5,2 années, a pris effet le 1er septembre 2001. Les coûts non remboursables liés à ce projet d'imprimerie ont totalisé 15,2 millions de dollars en 2001, somme qui était entièrement recouvrable auprès de l'agence Placements Épargne Canada du gouvernement fédéral.

Restructuration

Le projet d'imprimerie achevé, la Banque a entrepris de restructurer ses services généraux afin de les adapter aux besoins de l'organisation de taille réduite qu'elle est devenue. Ce programme de restructuration devrait être terminé en 2003. Le tableau suivant fait état des coûts non récurrents associés à ce programme.

	2002	2001
	(en millions de dollars)	
Coûts liés au projet de restructuration	10,0	0,3
Provision pour réparties associées au départ d'employés excédentaires	—	2,0
Perte sur comptabilisation au titre des avantages postérieurs à l'emploi (note 3)	5,5	0,3
Coûts d'administration générale non récurrents	6,0	2,0
Total	21,5	16,7

En 2001, une provision de 2,0 millions de dollars a été établie afin de satisfaire aux obligations futures liées au départ d'employés excédentaires. En 2002, cette provision a été augmentée et les paiements de 1,0 million de dollars ont été effectués. Le solde de la provision au 31 décembre 2002 s'élève à 2,0 millions de dollars et est compris dans la catégorie « Tous les autres éléments du passif ».

[illegible]

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire et [illegible]

Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le Rapport paraît en avril et en octobre. Il offre aussi un aperçu et un point. Publication gratuite.

Revue du système financier

Publication [illegible] qui examine les recherches [illegible] et les opinions de la Banque du Canada sur diverses questions concernant le système financier. Publication gratuite.

Revue de la Banque du Canada

Publication trimestrielle contenant des commentaires sur la politique économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques financières et financières de la Banque du Canada

Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

[illegible] – Statistiques de statistique financières

Recueil de 10 pages de statistique sur les banques et la Bourse canadiennes. Sur abonnement.

INTERNET

[illegible]
Accès rapide aux communiqués et aux discours de gouverneurs, à la majorité des principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

RENSEIGNEMENTS PUBLIQUES

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur la mission et les fonctions de la Banque, communiquer avec le service d'information publique :

Téléphone : [illegible]
Télécopieur : [illegible]

Pour se renseigner sur les soldes sur comptes :

Téléphone : [illegible]
Télécopieur : [illegible]
Adresse électronique : [illegible]

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :

Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, [illegible]
Téléphone : [illegible]
Adresse électronique : [illegible]

BUREAUX RÉGIONAUX DE LA BANQUE DU CANADA

Provinces de l'Atlantique

[illegible]

[illegible], représentant principal (Analyse économique)
[illegible], représentant principal (Agent)

Québec

[illegible]

[illegible], représentant principal (Analyse économique)
[illegible], représentant principal (Agent)

Ontario

[illegible]

[illegible], représentant principal (Analyse économique)
[illegible], représentant principal (Agent)

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

[illegible]

[illegible], représentant principal (Analyse économique)
[illegible], représentant principal (Agent)
[illegible], représentant principal (Agent)

Colombie-Britannique et Yukon

[illegible]

[illegible], représentant principal (Analyse économique)
[illegible], représentant principal (Agent)

Bureau de New York

[illegible]

[illegible], conseil et représentant principal de la Banque du Canada

[illegible]